



Bilan des activités 2022-2023

MOT DES ADMINISTRATEURS

Le document ci-joint présente le bilan des activités du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) accomplies durant l'année 2022-2023, qui a été caractérisée par le retour à une vie plus normale. Et le CCVQ a été très actif. Ce bilan détaille les activités et les actions effectuées sur les grands dossiers qui touchent la pérennité de notre quartier et la qualité de vie de ses résidents.

L'année 2022 a été marquée par une première année complète sous l'administration du maire Bruno Marchand. La relation avec cette administration est davantage en mode écoute et collaborative. Les actions et les réalisations à venir démontreront si cette impression est toujours applicable.

En marge de l'élection du gouvernement québécois qui s'est tenue le 3 octobre, le CCVQ, fidèle à son habitude, a interpellé tous les candidats du comté de Taschereau sur des problématiques spécifiques afin d'obtenir leur point de vue ou leurs engagements pour le Vieux-Québec.

Au cours de l'année, le CCVQ a continué à défendre la quiétude des résidents de l'avenue Saint-Denis quant à l'usage du chemin temporaire aménagé sur le glacis de la Citadelle et à militer pour sa disparition. À cet effet, une conclusion heureuse s'est amorcée en avril avec le début de travaux qui se concluront par le démantèlement de ce chemin. L'année 2022 a permis, en collaboration avec le Conseil de quartier, le début d'une réflexion sur le paysage sonore du Vieux-Québec qui se matérialisera par des propositions qui seront soumises à l'administration municipale. Nous avons également vu se concrétiser les premières retombées du colloque sur le tourisme « autrement » dans le Vieux-Québec que nous avons organisé en 2021 conjointement avec le Conseil de quartier. Ces premières retombées positives ouvrent la voie à des échanges plus étroits avec les organisateurs de grands événements afin de réduire les impacts de ces activités sur la qualité de vie des résidents. Nous avons aussi porté la voix des citoyens auprès des médias en réalisant 36 activités. Nous avons également participé à quelques consultations publiques ainsi qu'aux séances du Conseil municipal et aux réunions du Conseil de quartier.

Les 8 et 9 septembre dernier, le CCVQ, à titre d'observateur, a assisté au symposium : *Améliorer la qualité de vie dans les villes du patrimoine mondial*, tenu dans le cadre du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) qui s'est déroulé à Québec. Le lendemain, organisée par la Ville, le CCVQ a participé à une journée d'échanges avec des experts internationaux pour « repenser le Vieux-Québec ».

Enfin, nous vous invitons à consulter notre site web afin d'en savoir davantage sur les grands dossiers qui nous ont interpellés au cours de l'année www.ccvq.quebec

Les administrateurs du CCVQ

TABLE DES MATIÈRES

1- Réunion du CA	4
2- Rencontre avec la conseillère du district Cap-aux-Diamants: Mélissa Coulombe-Leduc.....	5
3- Conseil municipal	6
4- Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire.....	11
5- Table de concertation du Vieux-Québec	18
6- Comité de cohabitation Port-Communauté	19
7- Comité d'orientation de mise en valeur et d'animation de Place-Royale.....	21
8- Participation à des séances d'informations et de consultations publiques	23
9- Participation à des congrès, colloques/forums.....	30
10- Relations avec les médias	34
11- Rencontre avec le député Étienne Grandmont.....	53
12- Rencontre avec des étudiants et des citoyens	55
13- Page Facebook du CCVQ	58
14- Interventions du CCVQ	59
15- Campagne électorale du Québec.....	64
16- Marche exploratoire citoyenne du Vieux-Québec.....	66
17- Calendrier des vues anciennes de la Société historique de Québec.....	67
18- Commémoration des événements du 31 octobre 2020	68
19- Réaménagement de la voie cyclable de la rue Dalhousie.....	69
20- Grands dossiers du CCVQ	70

1- Réunion du CA

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) est voué à la sauvegarde et la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, ensemble urbain vivant et habité:

- en préservant la vie de quartier dans le Vieux-Québec;
- en évitant la transformation du quartier en musée, soit une ville morte, strictement touristique;
- en intégrant harmonieusement les fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle du quartier dans un contexte d'activités touristiques et festives.

Pour ce faire, le CA se réunit régulièrement pour déterminer les dossiers pertinents sur lesquels intervenir afin de défendre ces objectifs et les actions à prendre pour y arriver. De plus, le CA fait un suivi régulier des états financiers de l'organisme.

En 2022-2023, le CA du CCVQ était composé des citoyens(nes): suivants(es):

- Michel Masse. président
- Marc-André-Girard, vice-président
- Nadine Galy, trésorière
- Martine Gagné, secrétaire
- Julie Baribeau
- Daniel Jacques
- Jean-Claude Bernheim
- Sophie Pouliot

Au cours de la dernière année, **7 réunions** ont toutes été tenues en présentiel (14 juin, 12 septembre, 18 octobre et 5 décembre 2022, 10 janvier, 27 février et 12 avril 2023).

2- Rencontre avec la conseillère du district Cap-aux-Diamants: Mélissa Coulombe-Leduc

19 janvier 2023: rencontre en compagnie du président du Conseil de quartier.

Sujets abordés :

- hommage à M. Jacques Lamarche, président du CCVQ de 1991 à 1995;
- utilisation abusive des hauts-parleurs à l'extérieur des commerces;
- réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie;
- déneigement des trottoirs dans le Vieux-Québec;
- retard récurrent dans les opérations de ramassage des ordures;
- intervention demandée à la Ville dans un cas d'hébergement touristique collaboratif illégal;
- état de situation pour le projet du jardin du Corps-de-Garde;
- demande d'une présentation du projet final de l'îlot Charlevoix au Conseil de quartier;
- qualité de vie détériorée des résidents de l'avenue Wilfrid-Laurier occasionnée par le détournement récurrent de la circulation lors d'évènements sur la Grande Allée;
- révision des pratiques en matière de stationnement sur rue pour répondre d'abord aux besoins des résidents et meilleur contrôle lors des longs congés.

En plus de cette rencontre spécifique, le CCVQ a communiqué régulièrement Mme Coulombe-Leduc par courriel, par téléphone ou en marge des séances du Conseil municipal pour discuter et faire le point sur des dossiers particuliers.

3- Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et des arrondissements. Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts et se prononce sur les rapports que lui soumet le Comité exécutif.

Lors de la période de questions qui leur est allouée, les citoyens peuvent interpeller les conseillers sur des problématiques auxquelles ils font face.

Le CCVQ a assisté en mode virtuel à **4 séances** (16 mai, 20 juin et 21 novembre 2022, 21 mars 2023) et à **7 séances** en présentiel (4 juillet, 29 août et 19 décembre 2022, 16 janvier, 21 février et 4 avril 2023) au cours desquelles il a questionné l'administration municipale à six reprises.

Lors des périodes de questions des citoyens, s'appliquent maintenant les nouvelles dispositions adoptées au Conseil municipal du 4 juillet. Et décrites dans le *Règlement sur la régie interne et la procédure du conseil de la ville* (R.V.Q. 3095). Ainsi, les citoyens ont dorénavant droit à 90 secondes pour poser une question au lieu de 60 secondes.

Depuis le 7 février 2023, les séances du Conseil municipal se tiennent en après-midi et débutent à 15:00. Il s'agit d'un projet pilote mis en place par l'administration municipale afin de faciliter la conciliation travail/famille des nombreux conseillers ayant de jeunes enfants. De plus, il n'y a maintenant qu'une seule période de questions allouée aux citoyens. Elle est plus longue et, pour permettre aux citoyens d'y participer, elle se tient vers 19:00. La durée de la période est partagée entre les questions écrites et celles des citoyens présents dans la salle du conseil.

4 juillet 2022

1ère question

Lors des deux séances d'information (24 mai et 31 mai) que la Ville a offerte pour permettre aux citoyens du Vieux-Québec et de St-Jean-Baptiste de commenter l'insertion souterraine du tramway dans le secteur de la Colline parlementaire, le CCVQ a réitéré sa demande faite aux audiences du BAPE d'aménager un lien souterrain entre la

place d'Youville et la nouvelle station dans St-Jean-Baptiste pour éviter que les usagers traversent l'intersection Honoré-Mercier/rue St-Jean qui est très dangereuse.

Lors de la première période de questions, le CCVQ a interpellé la conseillère Maude Mercier-Larouche, responsable du dossier du tramway, sur le sujet en arguant les avantages suivants pour un lien souterrain:

- éviter aux usagers du tramway de traverser l'avenue Honoré-Mercier qui est très dangereuse;
- relier le Vieux-Québec, milieu de vie et zone touristique, au système de tramway;
- permettre un accès convivial à l'abris des intempéries et une meilleure connexion avec les autres quartiers desservis par le tramway.

Réponse: La demande a été considérée intéressante et sera prise en compte. Mme Mercier-Larouche communiquera avec le CCVQ cet automne pour l'informer des suites à cette demande.

(Jusqu'à maintenant, au dire de Mme Mercier-Larouche, la demande est toujours à l'étude et est tributaire du budget disponible)

2ème question

Lors de la deuxième période de questions, le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc pour lui demander si la Ville compte prendre des mesures pour mieux contrôler le stationnement illégal dans les rues du Vieux-Québec. Considérant que les touristes sont de retour, ceux-ci utilisent les espaces avec vignette réservés aux citoyens (Zone 8 et Zone 11), ce qui prive les résidents de pouvoir se stationner dans leur quartier. Pour de nombreux résidents du quartier les espaces sur rue avec vignette sont les seuls endroits où ils peuvent se stationner. Le CCVQ a souligné que la période du Festival d'été était particulièrement problématique.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a répondu que des mesures seront prises pour faire respecter la réglementation en attendant des solutions pérennes à cette problématique. Elle a ajouté que la Table de concertation du Vieux-Québec démarrera un chantier spécifique sur le sujet pour identifier les pistes de solution à cette

problématique. Entre temps, elle demande aux résidents d'intervenir auprès du 311 ou du 911 pour signaler tout stationnement illégal.

29 août 2022

1ère question

Le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc en lui rappelant que lors de la séance du Conseil du 4 juillet, il lui avait demandé si la Ville comptait prendre des mesures pour mieux contrôler le stationnement illégal des visiteurs et des touristes dans les rues du Vieux-Québec. Il a souligné que le problème avait perduré durant tout l'été particulièrement durant le Festival d'été malgré les nombreuses interventions des citoyens aux services 311 et 911. Il a donné l'exemple du weekend du 27 et 28 août durant lequel aucune activité particulière n'avait lieu et qui a entraîné un nombre important de stationnements illégaux dont sur la rue des Remparts. Il a alors demandé qu'elles étaient les mesures qui avaient été prises et qu'en était le bilan.

Réponse: Sans préciser qu'elles étaient les mesures mises en place, Mme Coulombe-Leduc a répondu qu'elle n'avait pas de bilan à déposer pour l'instant. Elle a ajouté qu'elle avait été informée de la situation durant le weekend. Elle a ajouté que le problème n'était pas relié à la présence d'un évènement mais à l'attractivité touristique du Vieux-Québec. Elle a précisé que la situation était complexe dans le Vieux-Québec en raison du nombre de vignettes qui sont émises. Elle a mentionné que cette année l'émission des vignettes dans les zones 8 et 11 sera contrôlée pour s'assurer qu'elles soient remises aux résidents du secteur. Sans que cette mesure ne résolve le problème elle croit que le contrôle aura un certain effet.

2ème question

Le CCVQ a demandé à la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc le bilan de la dernière opération policière effectuée le 25 août pour contrer la circulation des véhicules bruyants à la Haute-Ville.

Réponse: Non disponible au moment du Conseil, le CCVQ l'a reçu le 6 septembre.

- temps total de l'opération : 5040 minutes
- constats pour échappement non-conforme : 9
- constat pour bruit perturbateur : 1

- diverses infractions au Code de la sécurité routière (pneus, pare-brise, documents manquants) : 30

16 janvier 2023

Le CCVQ a interpellé la conseillère Mélissa Colombe-Leduc en lui rappelant qu'en 2022, dans le secteur de l'avenue Ste-Geneviève, deux immeubles à logements mitoyens avaient changé de propriétaire et que depuis quelques mois de l'hébergement touristique illégal était pratiqué dans l'un des édifices. Considérant la reprise de l'activité touristique et pour éviter que le phénomène Airbnb illégal se propage davantage, le CCVQ a demandé si la Ville avait l'intention de prendre des mesures pour enrayer ce fléau.

Réponse: Mme Coulombe-Leduc a répondu qu'elle avait été informée de la situation de l'avenue Ste-Geneviève et qu'une intervention était en préparation; les inspecteurs de la Ville analysent le dossier. Elle a précisé que la situation sera corrigée avant la prochaine saison touristique. Elle a ajouté que la problématique de l'hébergement touristique collaboratif sera abordée lors du chantier sur l'habitation que la Table de concertation du Vieux-Québec démarrera sous peu.

(La Ville a réussi à mettre fin aux activités Airbnb illégales de l'entreprise Les Immeubles Murray qui sévissait depuis plusieurs années dans le Vieux-Québec et dans d'autres quartiers. La réussite de la Ville a fait l'objet d'une publication dans les médias sociaux et sur notre page Facebook et a soulevé de nombreux commentaires positifs. La Ville a entrepris la même démarche avec une propriétaire de la rue Ste-Ursule et espère arriver à la même conclusion.)

(À la fin du mois de mars, des graffitis « ici Airbnb illégal » sont apparus sur l'immeuble de l'avenue Ste-Geneviève et sont disparus après quelques jours.)

21 mars 2023

En l'absence de la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc, le CCVQ a transmis une question écrite au maire concernant le phénomène du Airbnb illégal dans le Vieux-Québec.

Considérant que les événements tragiques survenus à Montréal ont mis à l'avant-plan la problématique du Airbnb illégal, le CCVQ a

rappelé que la situation décrite dans le Vieux-Montréal dans les jours suivants l'évènement était similaire dans le Vieux-Québec. De très nombreux logements sont loués illégalement et le phénomène est connu depuis longtemps. Le CCVQ a souligné la volonté de la Ville de contrôler le problème par les contraventions qui ont été émises au cours des dernières semaines. Mais le CCVQ constate que le phénomène Airbnb illégal est bien installé et se multiplie.

Le CCVQ a demandé ce que compte faire de plus la Ville avant la prochaine saison touristique pour enrayer le phénomène qui gangrène le quartier patrimonial et cannibalise des logements qui pourraient être disponibles pour des résidents permanents au moment où il est question d'attirer de nouveaux résidents? Est-ce que la Ville pourrait envisager l'interdiction totale du Airbnb dans le Vieux-Québec?

Réponse: La conseillère Marie-Josée Asselin, désignée pour répondre à la question, a indiqué que la Ville souhaitait bonifier la réglementation municipale actuelle suite aux évènements survenus à Montréal. Elle a précisé que plusieurs scénarios sont analysés sans les identifier. Cette modification réglementaire serait adoptée au courant de l'année 2023. La conseillère a rappelé que les inspecteurs de la Ville interviennent régulièrement. Elle a ajouté que les fournisseurs d'hébergement touristique collaboratif (privé ou commercial) ont la responsabilité de respecter toutes les dispositions légales et réglementaires concernant le lieu en location.

4- Conseil de quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline parlementaire

Interlocuteur de la Ville, pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Assemblée sur laquelle siège la conseillère municipale du district Cap-aux-Diamants.

Le CCVQ a assisté à **5 rencontres** en mode virtuel (12 septembre, 11 octobre 2022, 9 janvier, 13 février et 13 mars 2023) et à **5 séances** en présentiel (9 mai, 13 juin, 28 juin, 5 juillet et 12 décembre 2022).

9 mai 2022

- présentation du nouveau réseau muséal *Espace bleu* par le directeur général du Musée de la civilisation;
- modification de zonage au 300 rue St-Paul pour permettre la relocalisation des laboratoires de l'École d'archéologie de l'Université Laval qui occupent une partie du pavillon Camille-Roy où prendra place l'*Espace bleu* de la région de Québec.

Le CCVQ, en appui à un citoyen, a demandé que le site d'amuseur public situé à la porte St-Jean soit déplacé pour régler le problème de bruit qui dérange les résidents.

Mentionnant les nombreuses plaintes faites au 311, le CCVQ a soulevé l'usage abusif de la zone débarcadère par certains restaurants de la rue St-Louis.

Le CCVQ a souligné le dérangement causé par les hauts-parleurs installés à l'extérieur des commerces et qui diffusent de la musique en tout temps.

13 juin 2022

- présentation de la *Trousse patrimoniale du Vieux-Québec* par des fonctionnaires de la Ville, outil de support aux propriétaires leur expliquant les étapes clés des travaux d'entretien et de rénovation ainsi que les différentes ressources disponibles et la

subvention à laquelle ils pourraient avoir droit pour restaurer l'extérieur de leur bâtiment.

- annonce de la conseillère concernant l'ouverture durant l'été de la portion du parc Cavalier-du-Moulin qui donne sur la rue Mont-Carmel.
- annonce de la conseillère concernant la surveillance policière que la Ville exercera quant à l'usage abusif des zones de débarcadère par les voituriers des restaurants.

Le CCVQ a soulevé la problématique de l'oeuvre-passerelle installée à la place de Paris. Il a précisé que l'embarras ne porte pas sur l'oeuvre elle-même, mais sur son emplacement inapproprié et son harmonisation boîteuse avec l'environnement.

28 juin 2022

- état de situation du projet du chemin d'écoliers sécuritaire dans le Vieux-Québec élaboré conjointement avec le comité des parents de l'école des Ursulines de Québec.
- adoption de 2 résolutions: budget de réalisation du chemin d'écoliers sécuritaire, premier paiement pour l'artiste retenu pour le démarrage du projet de chemin d'écoliers sécuritaire.

En collaboration avec le Conseil de quartier, le CCVQ, dans le cadre des travaux du *Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale*, créé suite à la vente de la Maison Jean-Baptiste-Chevalier par le Musée de la civilisation (gouvernement du Québec) et dont il est membre à titre de représentant des résidents du quartier, a consulté les citoyens vivant dans le secteur de la Place Royale pour obtenir leurs commentaires quant à l'animation qui est offerte sur le site et recueillir leurs besoins quant à l'embellissement des lieux. Au sein du comité d'orientation, le CCVQ fait, entre autres, valoir le caractère résidentiel du secteur et l'importance de considérer cette composante incontournable du quartier dans les projets d'animation et de mise en valeur du site touristique.

(Le rapport, contenant les 21 suggestions pour l'animation et les 26 propositions pour l'embellissement, a été présenté (24 octobre 2022)

et remis (25 novembre 2022) au *Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale.*)

5 juillet 2022

Séance spéciale d'information et d'échange en collaboration avec le CCVQ.

- mise au point sur l'œuvre-passerelle installée à la place de Paris avec des représentants de la Ville de Québec (contexte du projet, concept de l'oeuvre, processus de sélection).
- identification des préoccupations, des problématiques, des irritants et des solutions pour éviter dans le futur la réaction causée par l'oeuvre-passerelle.

D'un commun accord le Conseil de quartier et le CCVQ ont demandé que **les projets culturels de la Ville touchant le quartier doivent être soumis à la consultation citoyenne en amont de leur réalisation afin de favoriser leur acceptabilité sociale.**

12 septembre 2022

- présentation par Mme Francine Rivard, membre cooptée du CA du Conseil de quartier, de l'OBNL *Vieux-Québec-Nouveau siècle*, bras exécutif pour des projets qui seront identifiés par les citoyens pour le quartier Vieux-Québec.
- adoption de 2 résolutions: appui à l'existence de l'OBNL, consultation citoyenne sur la qualité de vie dans le secteur de la haute-ville du Vieux-Québec.

(Le 5 décembre 2022, le CCVQ a adopté une résolution saluant l'arrivée de l'OBNL *Vieux-Québec-Nouveau siècle*.)

11 octobre 2022

- présentation du projet *Parcours Hommage* au 350^{ème} anniversaire du collège François-de-Laval qui prendra la forme de 3 oeuvres d'art installées en 2023 dans la côte Ste-Famille pour commémorer la contribution des femmes, celle du corps enseignant et des Hurons-Wendats.
- adoption d'une résolution: désignation des représentants des citoyens sur le jury de sélection des oeuvres d'art du *Parcours Hommage*.

- annonce de la conseillère concernant les travaux de réaménagement de l'intersection côte du Palais/côte Dinan/rue des Remparts qui seront effectués en 2023.
- annonce de la conseillère concernant les travaux futurs de réaménagement de la place d'Armes et de la place d'Youville.

En collaboration avec le CCVQ, le Conseil de quartier a demandé aux citoyens présents de faire part des améliorations qu'ils ont constatées durant l'été et d'identifier les inconforts qu'ils subsistent dans le quartier.

Après discussion, les citoyens ont attribué un prix Orange et un prix Citron pour la saison estivale 2022:

Prix Orange – Ex aequo, la bain portuaire l'Oasis du Port de Québec et la relance des activités à l'Agora du Vieux-Port.

Prix Citron – Ex aequo, l'augmentation des autocars touristiques dans le Vieux-Québec et le retour du FEQ.

Le CCVQ a de nouveau soulevé la problématique des espaces de stationnement sur rue pour résidents avec vignette utilisés par les visiteurs et les touristes. Il a ajouté la nécessité d'interdire la tolérance de tout véhicule dans ces espaces lors des jours de congé.

Le CCVQ a souligné le stationnement de certains véhicules (ambulance, véhicule de police, camion d'entretien de la Ville) sous la porte St-Jean lors de la pause du dîner. Il a aussi mentionné que, contrairement à ce qui avait été annoncé, le parc Cavalier-du-Moulin n'a pas été ouvert aux citoyens durant l'été.

12 décembre 2022

- consultation publique sur une modification réglementaire qui vise à retirer le groupe d'usages C30 stationnement et poste de taxi dans la zone 11036Mc située au 530, Grande Allée Est, à l'angle de la rue de l'Amérique-Française et correspondant à l'ancien site de l'église Saint-Cœur-de-Marie, aujourd'hui démolie.
- adoption d'une résolution: appui aux orientations du *Programme particulier d'urbanisme* (PPU) adopté en 2010 pour la Colline parlementaire s'abstenant de se prononcer sur

la modification de zonage proposée par la Ville, lui laissant toute liberté de prendre la décision appropriée.

Le CCVQ s'est clairement prononcé favorable à la modification de zonage proposée. Il a précisé que le stationnement sera toujours possible sur le site mais devra être intégré dans un projet immobilier.

Le CCVQ a ajouté qu'il n'était pas contre le stationnement à cet endroit, mais il devait être jumelé à un projet immobilier. Il a souligné qu'il privilégie un projet résidentiel pour combler le besoin de logements afin d'attirer de nouveaux résidents et augmenter la population du secteur.

Enfin, le CCVQ a offert la collaboration des citoyens pour travailler avec le promoteur et la Ville à l'élaboration d'un projet immobilier avec stationnement qui réponde aux attentes de la la Ville et aux besoins des citoyens et du prometteur.

9 janvier 2023

- présentation du projet de réaménagement de la place George V par des fonctionnaires de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
- préoccupation des citoyens quant aux mesures que la Ville prendra pour prévenir les inondations comme celles survenues en décembre 2022 suite au débordement du fleuve.
- préoccupation des citoyens quant à l'utilisation exclusive de la langue anglaise lors des célébrations des fêtes de fin d'année.
- annonce de la conseillère quant aux interventions de la Ville en collaboration avec l'UMQ dans le dossier des assurances pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux.

Le CCVQ a souligné sa déception quant à l'utilisation de la place George V par les grands évènements après d'importants travaux de réaménagement, considérant le mauvais état dans lequel le site est habituellement laissé à la suite de ces activités.

Le CCVQ a soulevé la problématique des espaces de stationnement sur rue pour résidents avec vignette utilisés par les visiteurs et les touristes durant la période des Fêtes. Il a demandé que la Ville

exerce dorénavant une surveillance plus serrée pour tenir compte que ce problème se présente toute l'année et non seulement durant l'été.

13 février 2023

- suite à une demande de changement de zonage reçue pour la rue Garneau, la Ville a sollicité une réflexion sur la liste d'usages commerciaux qui pourraient être identifiés par les résidents afin de répondre à leurs besoins.
- présentation par la conseillère du projet pilote de zone piétonne dans le quartier latin à l'été 2023 et des mesures d'apaisement de la circulation qui seront en vigueur durant tout l'été sur la rue St-Louis.
- adoption d'une résolution: remerciement du Conseil et du CCVQ envers la Ville pour ces deux initiatives et assurance de leur collaboration pour leur mise en oeuvre.
- annonce de la conseillère concernant la reprise des travaux de la place de l'hôtel de ville.
- annonce de la conseillère concernant les travaux qui seront effectués cet été dans la côte de la Montagne.
- état de situation de la conseillère quant au dossier des assurances pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux.

Le CCVQ a demandé à la Ville d'examiner la faisabilité d'installer un panneau de passage d'écoliers lumineux pour la traverse de la rue du Parloir afin de la rendre plus visible.

13 mars 2023

- adoption d'une résolution: demande à la Ville d'analyser la problématique du quai Chouinard suite aux derniers débordements du fleuve qui ont impacté les résidents du Vieux-Port.
- présentation des esquisses des dessins qui seront peints sur les corridors qui seront aménagés pour faciliter l'entrée et la sortie des écoliers de l'école Les Ursulines de Québec.
- annonce de la mise en opération du nouveau débarcadère d'écoliers aménagé sur la rue Ste-Ursule.
- annonce de la conseillère concernant l'adoption d'une résolution du Conseil municipal demandant au Gouvernement

de se joindre au mouvement municipal piloté par l'UMQ pour faire pression sur le Bureau des Assurances du Canada dans le dossier des assurances pour les bâtiments patrimoniaux.

- assurance de la conseillère quant à la volonté de la Ville d'intervenir dans le dossier de l'hébergement touristique collaboratif (Airbnb) illégal suite aux événements tragiques survenus dans le Vieux-Montréal.

Le CCVQ a demandé à la Ville, suite au réaménagement de la piste cyclable de la rue Dalhousie, de mettre en oeuvre une campagne pour informer les citoyens à l'effet que le secteur basse-ville du Vieux-Québec ne sera pas fermé et qu'il sera toujours accessible cet été préférablement par le transport en commun.

Le CCVQ a suggéré que la Ville utilise des produits anti-dérapants pour éviter que les corridors scolaires peints pour l'école Les Ursulines de Québec ne deviennent pas glissants lorsque mouillés.

5- Table de concertation du Vieux-Québec

Regroupement des différents intervenants représentant, entre autres, les citoyens, les commerçants et les grands employeurs afin de susciter la concertation sur les enjeux du quartier en regard de son développement et de la qualité de vie. La Table a un rôle consultatif et fait des recommandations auprès de l'administration municipale. Les discussions à huis clos permettent d'informer les membres des travaux à venir au niveau de l'immobilier ou de la voirie ainsi que des projets de mise en valeur, d'identifier les priorités d'actions et de présenter les orientations de la Ville.

Quatre sous-comités travaillent sur les quatre axes d'intervention prioritaires identifiés par la Ville: l'habitation, la mobilité, les services et les commerces de proximité et le tourisme durable.

Le CCVQ, représenté par son président, a assisté aux **6 rencontres** qui se sont tenues au cours de la dernière année (29 septembre, 21 octobre et 16 décembre 2022, 20 janvier, 24 février et 31 mars 2023).

6- Comité de cohabitation Port-Communauté

a) CCPC

Le Comité de cohabitation Port-Communauté (CCPC) a été créé en 2015 afin de poursuivre et d'intensifier les efforts d'information et d'échanges avec la communauté ainsi que de favoriser une bonne cohabitation avec les quartiers avoisinants en établissant une discussion permanente entre l'Administration portuaire de Québec (APQ) et la communauté.

Il regroupe les différents acteurs de la communauté municipale concernés par les activités du Port de Québec. Ils représentent, entre autres, les citoyens des quartiers avoisinants de l'institution, les groupes environnementaux, les utilisateurs des services du port, les villes de Québec et de Lévis ainsi que la nation Huron-Wendat. Les travaux du comité permettent la prise en compte des intérêts, des attentes et des enjeux de la communauté dans la gestion des projets et des activités du Port de Québec, de même que leurs impacts et retombées. Le CCVQ s'est joint au CCPC en 2017.

Au cours de la dernière année, les discussions du comité ont porté sur le bilan de l'activité bain portuaire l'Oasis dans le Bassin Louise, le réaménagement de l'Anse Brown, le réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie, le prolongement de la piste cyclo-pédestre entre l'Anse-au-Foulon et l'Anse-Brown, le bruit occasionné par les opérations du terminal à grains du Groupe Sollio Agriculture, le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques, l'atelier participatif sur l'élaboration du Parc Boisé de la Baie de Beauport et les travaux des Tables de bon voisinage.

Au début de l'année 2023, l'Administration portuaire de Québec (APQ) a adopté sa *Planification stratégique 2035* qui comprend 4 ambitions, 20 objectifs généraux et 87 objectifs spécifiques. La vision se lit comme suit : « Le Port de Québec veut être reconnu par les citoyens pour sa gestion responsable du territoire, le respect de l'environnement et la protection de la diversité, tout en se positionnant comme un chef de file mondial dans la concrétisation des chaînes d'approvisionnement durables au service d'une économie plus résilient ». Cette vision illustre une certaine volonté du Port de Québec

à collaborer avec les citoyens dans l'implantation de sa vision stratégique.

Le CCVQ, représenté par son président, a assisté à **3 rencontres** (15 septembre et 1^{er} décembre 2022, 1^{er} mars 2023).

b) Table de bon voisinage

L'Administration portuaire de Québec a créé les Tables de bon voisinage pour aller à la rencontre des citoyens et mieux comprendre leurs préoccupations. Ces Tables rassemblent des citoyens et l'équipe des relations citoyennes du Port de Québec afin de réfléchir sur certains enjeux et travailler à améliorer le territoire portuaire et le milieu de vie collectif.

Les rencontres se font en fonction de deux secteurs:

- Secteur du Vieux-Limoilou et de Beauport
- Secteur de l'estuaire (Vieux-Port) et de l'anse au Foulon

Le CCVQ, représenté par Nadine Galy, participe à la Table du Secteur de l'estuaire et de l'anse au Foulon, et a assisté à **2 rencontres** (28 septembre et 6 décembre 2022).

La réunion de septembre était un atelier de réflexion sur l'aménagement du futur Parc boisé de la baie de Beauport. L'atelier s'est déroulé en deux parties; une visite du site et un atelier d'idéation afin de recueillir des idées sur les activités à offrir et les aménagements à réaliser. Le CCVQ a, entre autres, soulevé le problème d'accessibilité du lieu en transport en commun et l'importance de diversifier les plantations pour assurer leur survie et l'attraction des oiseaux.

Les sujets abordés à la réunion de décembre ont été, entre autres,:

- l'accessibilité au fleuve
- l'industrie des croisières et ses impacts sur la qualité de vie des citoyens
- l'électrification des bateaux de croisière
- les nuisances sonores causées par les activités portuaires
- la circulation des camions vers les différents sites du port
- les limites à la circulation des piétons sur les quais
- l'interdiction de circuler à vélo sur les quais

7- Comité d'orientation de mise en valeur et d'animation de Place Royale

Le Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale a été créé en 2021 suite à la vente de la Maison Jean-Baptiste-Chevalier par le Musée de la civilisation (gouvernement du Québec). À la demande de la ministre de la Culture et des Communications, la somme provenant de la vente du bien culturel et patrimonial a été placée dans un fonds dédié et doit être consacrée à la mise en valeur et à l'animation de la Place Royale. Pour ce faire, un comité d'orientation a été formé pour conseiller le Musée de la civilisation qui a été mandaté pour gérer le fonds.

Le comité est composé de différents représentants du domaine de l'histoire, des arts et de la culture, du milieu touristique et des citoyens. Le CCVQ représente les résidents du quartier sur ce comité. Il fait, entre autres, valoir le caractère résidentiel du secteur et l'importance de considérer cette composante incontournable du quartier dans les projets d'animation et de mise en valeur du site touristique.

Le 28 juin 2022, dans le cadre des travaux du comité, le CCVQ et le Conseil de quartier ont réuni quelques citoyens vivant dans le quartier de la Place Royale pour les consulter sur deux sujets particuliers, soit obtenir leurs commentaires quant à l'animation qui est offerte sur le site et recueillir leurs besoins quant à l'embellissement des lieux.

Deux grandes conclusions ont émergé de la soirée d'échanges:

- **Le nombre d'activités programmées à la Place Royale est suffisant.** Les résidents ne voient pas la pertinence d'en ajouter davantage. Au contraire, ils soulignent que le site de la Place Royale, du fait de son importance historique pour la Ville et le Québec et de sa notoriété internationale, se suffit à lui-même pour attirer les visiteurs et les touristes. Par contre, les résidents soulignent que l'animation constitue un avantage à la vie citoyenne dans le quartier. Ils ajoutent cependant qu'une évaluation des activités offertes devrait être effectuée pour mesurer leur pertinence, l'intérêt pour les visiteurs et leur bonification éventuelle.

- **Quant à l'embellissement du site, les résidents mentionnent qu'il faudrait d'abord que les différents intervenants (Ville, SODEC, Port de Québec, CCNQ, Parcs Canada) entretiennent convenablement ce qui existe déjà.** De plus, l'embellissement du quartier devrait se faire dans une perspective de redonner un caractère résidentiel au lieu pour que les résidents s'y reconnaissent et que les visiteurs le perçoivent, comme ils perçoivent aisément l'empreinte résidentielle dans les autres quartiers de la Ville.

Le rapport, contenant les 21 suggestions pour l'animation et les 26 propositions pour l'embellissement, a été présenté (24 octobre 2022) et remis (25 novembre 2022) au Comité d'orientation du Fonds de mise en valeur et d'animation de Place Royale.

Au cours de la dernière année, le CCVQ, représenté par son président, a assisté en mode virtuel à **4 réunions** (10 mai, 24 octobre et 25 novembre 2022, 29 mars 2023)

8- Participation à des séances d'information et de consultations publiques

24 mai 2022: le CCVQ a participé à une séance d'information virtuelle sur l'insertion du tunnel du tramway sur la Colline parlementaire. Il s'agissait d'une présentation sur invitation réservée aux organismes communautaires du secteur concerné par cette portion du projet.

Il était important pour le CCVQ de participer à la rencontre pour marteler les préoccupations citoyennes du quartier.

Le CCVQ a réitéré sa demande faite lors des audiences du BAPE, soit de relier le Vieux-Québec à la future station St-Jean-Baptiste par un lien souterrain. Le CCVQ a répété les arguments déjà énoncés:

- faciliter l'usage du tramway par les résidents et les travailleurs du quartier ainsi que par les 3,2M de touristes qui visitent le Vieux-Québec;
- en accédant directement au tramway, permettre de se déplacer plus facilement dans les quartiers limitrophes autant pour les citoyens que les touristes;
- permettre d'accéder de façon sécuritaire à la station de tramway en évitant de traverser l'intersection Honoré-Mercier/ St-Jean qui est une des plus dangereuse de la Ville pour les piétons.

31 mai 2022: le CCVQ a participé à la séance d'information publique virtuelle sur l'insertion du tunnel du tramway sur la Colline parlementaire. Il s'agissait de la même présentation que celle du 24 mai. 235 personnes se sont branchées sur la séance d'information.

Aucune consultation publique n'est prévue pour ce secteur du projet. La Ville ne fait qu'informer les citoyens de l'état du projet dans ce secteur.

En début de séance, la conseillère a tenu à préciser que le nombre et l'emplacement des stations du tramway étaient fixés et ne changeront pas. Par conséquent, les commentaires à cet effet seront entendus mais non retenus.

Le CCVQ est intervenu à plusieurs reprises:

- vu l'envergure de la station de la Colline parlementaire, il a demandé combien d'arbres seront coupés pour sa construction. Aucun chiffre n'a été donné en réponse, mais l'engagement de la Ville de compenser chaque arbre coupé par la plantation de 20 arbres dans le quartier concerné a été souligné. De plus, il a été ajouté que les toitures des stations et les trémies seront végétalisées.
- Il a réitéré sa demande d'un lien souterrain entre la station St-Jean-Baptiste et la Place D'Youville. Il lui a été répondu que la question sera transmise à l'administration municipale.
- il a demandé où seraient les bouches d'aération du tunnel. Il lui a été répondu que la ventilation du tunnel se ferait par les trémies et les stations. Aucun ajout d'équipement supplémentaire ne serait fait pour l'aération.
- Il a demandé où seront dirigés les usager en cas d'urgence dans le tunnel. Il lui a été répondu que l'opérationnalisation du tramway dans le tunnel respecterait la réglementation nord-américaine concernant la protection des systèmes de transport public souterrain, soit la norme NFPA-130. De plus, les usagers seront évacués par les trémies ou les stations et de puissants ventilateurs seront activés pour désenfumer le tunnel au besoin.

6 septembre 2022: sur le portail « Je participe » du Port de Québec, le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant la mise en valeur du Parc boisé de la Baie de Beauport. Le Port sollicitait les citoyens à lui soumettre des idées.

Le CCVQ a soumis l'idée de rendre le site accessible en hiver en aménagement des sentiers de marche et de ski de fond.

15 septembre 2022: le CCVQ a participé à la séance d'information publique virtuelle sur le projet de *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments et des autres constructions*. Ce projet vise à empêcher la négligence volontaire d'une propriété et les démolitions qui s'en suivent. Le projet de règlement introduit une obligation de chauffage et de taux d'humidité, des placardages normalisés et des amendes très importantes.

Le CCVQ est effectivement en faveur de ce projet de règlement.

29 novembre 2022: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant les besoins, les irritants et les souhaits en matière de stationnement pour les résidents et les travailleurs du Vieux-Québec.

Le CCVQ a indiqué les problématiques récurrentes, tel l'appropriation par les visiteurs et les touristes des espaces de stationnement sur rue avec vignette, le manque de places de stationnement sur rue dans le quartier, le système de distribution des vignettes et le contrôle déficient des contrevenants

29 novembre 2022: le CCVQ a participé à la séance d'information publique virtuelle sur le projet d'agrandissement de l'Auberge St-Antoine. Il s'agissait d'une rencontre virtuelle en amont de la consultation publique qui aura lieu en 2023. L'objectif de cette rencontre était pour le propriétaire de l'établissement (famille Price) de présenter le projet et de recueillir les commentaires et les préoccupations des citoyens afin de le bonifier.

Le CCVQ est intervenu à plusieurs reprises:

- il a souligné sa déception à l'effet que la Ville n'a pas profité de l'occasion pour exiger que les bâtiments de la Union Bank et de l'annexe soient transformés en logements conformément à la volonté d'attirer de nouveaux résidents dans le quartier.
- il a demandé si le projet pouvait se réaliser sans le restaurant ni le café-terrasse sur le toit.
- il a demandé que soit réalisée une étude sur le bruit en raison des activités qui se dérouleront sur la terrasse aménagée sur le toit.
- il a demandé que l'étude des impacts visuels des aménagements sur le toit soient accompagnée de photos pour démontrer la crédibilité des plans images.
- il a soulevé ses craintes que le projet incite d'autres établissements hôteliers du secteur à installer des cafés-terrasses sur les toits de leurs édifices.

1 mars 2023: le CCVQ a participé à la consultation publique sur la projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux (R.V.Q. 3117)

Le CCVQ se désolé que l'évaluation des bâtiments patrimoniaux ne tienne pas compte des intérieurs qui mériteraient d'être préservés pour leur valeur patrimoniale importante.

Le CCVQ a demandé des précisions sur le processus de révision des décisions rendues par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) et par le Conseil municipal.

14 mars 2023: le CCVQ a participé à la séance d'information virtuelle pour présenter aux citoyens les différents travaux qui seront réalisés dans le Vieux-Québec 2023.

90 personnes se sont branchées pour prendre connaissance des informations.

En réponse à ses questions, le CCVQ a obtenu les précisions suivantes:

- à la place de l'hôtel de ville, les trottoirs de la rue de Buade et Ste-Famille seront accessibles aux piétons pour se déplacer dans le secteur.
- aucune mesure particulière ne sera prise pour réduire le bruit des excavations lors des travaux à la place de l'hôte de ville. Ces travaux se feront jusqu'à 21:00. Les résidents devront donc endurer le même vacarme que l'an dernier.
- la *Fresque des québécois* sera protégée durant les travaux dans la côte de la Montagne, mais elle ne sera pas accessible. Elle sera admirée à distance.

24 mars 2023: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant les activités de plain air effectuées en milieu urbain. La Ville veut recueillir les besoins des citoyens et connaître les lacunes sur les activités offertes.

Le CCVQ a indiqué le manque de parcs citoyens et familiaux dans le Vieux-Québec et la nécessité de mieux faire connaître les activités pouvant être pratiquées dans le quartier.

28 mars 2023: le CCVQ a participé à la séance d'information pour présenter aux citoyens le projet pilote de zone piétonne qui sera mis en place dans le quartier latin et les mesures d'apaisement de la circulation établies sur la rue St-Louis.

Trente personnes étaient présentes à l'hôtel de ville et 30 autres ont assisté en ligne.

Les résidents se sont montrés très préoccupés par le projet pilote de zone piétonne. Ils ont soulevé plusieurs interrogations dont les principales sont:

- la nécessité d'un second accès à la zone piétonne pour éviter l'encombrement à celui proposé sur la rue Couillard;
- la liberté de circuler pour les livraisons, les amis et la parenté.

Le CCVQ est intervenu pour livrer un témoignage positif pour la piétonisation du Vieux-Québec. Il a précisé qu'il avait donné son appui à la réalisation du projet-pilote. Il a mentionné qu'il s'agissait d'une préoccupation longtemps énoncée pour améliorer la qualité de vie des résidents, réduire la circulation de transit et réduire le bruit.

Le CCVQ a souligné que la piétonisation des quartiers historiques est une tendance mondiale exprimée lors du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) tenu à Québec en septembre 2022. Il a mentionné qu'il s'agissait d'un concept appliqué ailleurs dans le monde avec succès.

Le CCVQ a rappelé à l'assistance qu'il s'agissait d'un projet pilote qui s'étalera sur 6 semaines, permettant ainsi d'en faire l'expérimentation. Il a ajouté que le quartier latin était l'endroit idéal pour un tel projet pilote même si la problématique de la circulation de transit et le bruit de la circulation sont moins présents dans le secteur, comme les citoyens l'ont très bien exprimés. Il a ajouté qu'en raison de l'homogénéité du secteur, il sera plus facile d'évaluer le projet pilote, d'identifier les éléments à bonifier et d'en tirer les conclusions appropriées.

Le CCVQ a mentionné que les préoccupations énoncées durant la soirée par les résidents étaient toutes recevables et méritaient que la Ville les analyse sérieusement et trouve les solutions appropriées. Il a, entre autres, appuyé la suggestion des résidents de demander à la Ville d'examiner l'aménagement d'un deuxième accès.

Le CCVQ a soulevé ses réticences quant à la circulation des autocars touristiques et des autobus à impérial sur la rue des Remparts. Il a mentionné que cette mesure exceptionnelle ne devrait pas s'étendre au-delà de ce qui est prévu pour éviter de nuire à la quiétude des résidents.

Le CCVQ a appuyé l'idée des résidents pour que ceux-ci puissent se stationner sous l'hôtel de ville, comme cela s'est fait l'an dernier en plein été durant la visite du Pape. Cette mesure faciliterait la vie des résidents qui doivent se stationner sur rue.

Dans les jours qui ont suivi la séance d'information, le CCVQ a proposé à la conseillère une seconde rencontre avec les résidents pour leur permettre d'exprimer davantage leurs préoccupations, évaluer avec eux ce qui pourrait être fait pour susciter l'adhésion au projet de zone piétonne du quartier latin et son appropriation.

(Après discussion, cette deuxième rencontre avec les résidents se tiendra lors de la réunion du Conseil de quartier du 8 mars)

4 avril 2023: le CCVQ a participé au groupe de discussion animé par le Bureau des grands événements dans le cadre de la démarche d'élaboration d'une première *Vision des grands événements*.

Le CCVQ a soulevé les préoccupations des résidents du Vieux-Québec quant à l'achalandage important, la circulation chaotique et le bruit générés par les grands événements qui affectent la qualité de vie des citoyens. Il a proposé une réflexion sur une déconcentration et une meilleure répartition géographique des événements pour soulager le Vieux-Québec sans nécessairement tout éliminer l'offre événementielle du quartier. De plus, il a ajouté la nécessité de prévoir des moments de pause dans le calendrier des grands événements pour permettre aux

résidents de souffler entre deux activités et de retrouver leur qualité de vie.

Le CCVQ a suggéré que la Ville et les organisateurs des grands événements accroissent la promotion des modes de transport alternatif pour éviter la cohue véhiculaire dans les rues du Vieux-Québec et des quartiers centraux.

Le CCVQ a mentionné l'impression que les grands événements utilisent le Vieux-Québec comme un terrain de jeu et un décor soumis à leurs besoins sans penser qu'il s'agit d'abord d'un milieu de vie pour des résidents et des travailleurs. Les résidents ont le sentiment que le Vieux-Québec appartient aux grands événements lorsqu'ils débarquent avec tout leur attirail et envahissent les trottoirs, les rues et les parcs. Le CCVQ a demandé s'il était possible d'envisager que les grands événements prévoient des billets de courtoisie destinés aux résidents en compensation des impacts causés par leur installation.

Le CCVQ a réitéré qu'il trouvait inacceptable que le français ne soit pas davantage mis en valeur lors des grands événements. Il s'agit d'un trait caractéristique de la Ville, berceau de la francophonie en Amérique, dont le slogan est *l'Accent d'Amérique*.

Enfin, le CCVQ a souligné que, pour une ville qui veut accueillir des hordes de visiteurs et de touristes, il manque cruellement de poubelles, de bancs et de toilettes. Ces services déficients affectent l'expérience touristique.

13 avril 2023: le CCVQ a complété le questionnaire en ligne concernant le changement de nom du parc Lucien-Borne pour parc Karim-Ouellet.

Considérant que le Centre Lucien-Borne conservera son nom, le CCVQ s'est dit favorable au changement de nom du parc.

9- Participation à des congrès, colloques/forums

8-9 septembre 2022: À titre d'observateurs, le président du CCVQ en compagnie du président du Conseil de quartier, ont eu le privilège d'être invités à assister au symposium « *Améliorer la qualité de vie dans les villes du patrimoine mondial* », tenu dans le cadre du XVI^e Congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) qui s'est déroulé à Québec. La thématique du symposium correspondait aux préoccupations des deux organisations citoyennes. Autant le CCVQ que le Conseil de quartier sont reconnaissants envers l'administration municipale de les avoir invités à cette activité des plus enrichissante.

Le CCVQ a trouvé stimulant de constater que les problématiques souvent nommées pour le Vieux-Québec sont partagées ailleurs et que des solutions intéressantes ont été trouvées, tel:

- l'utilisation des logements laissés vacants;
- le contrôle du flux touristique;
- le contrôle des arrivées des croisières et des autocars;
- l'importance de l'héritage patrimonial;
- la piétonisation des quartiers historiques;
- le défi des changements climatiques;
- l'introduction harmonieuse de la modernité dans les quartiers anciens;
- la réhabilitation des bâtiments anciens;
- la pérennité de la qualité de vie des résidents des quartiers anciens;
- l'implication des résidents dans la gouvernance des villes patrimoniales.

La participation à cet événement international a constitué une excellente source d'inspiration pour le CCVQ et ses actions à mener dans les mois à venir. Paraphrasant le maire de Dubrovnik, le CCVQ adhère au concept que les villes patrimoniales doivent être développées et aménagées pour leurs résidents. Si les résidents sont heureux, les touristes le seront aussi. Ainsi, les citoyens des villes patrimoniales doivent être prioritaires et au centre des décisions.

10 septembre 2022: en marge du congrès de l'OVPM, la Ville a organisé une journée d'échanges entre experts locaux et

internationaux pour repenser le Vieux-Québec sous la thématique *Québec - ville apprenante*. Ont pris part à cette journée des élus et des fonctionnaires internationaux, des élus et des fonctionnaires locaux, des spécialistes et des citoyens représentés par le Conseil de quartier et le CCVQ. Quatre membres du CA du CCVQ ont participé à cette activité.

Les représentants internationaux ont fait part de leur expérience et de leurs expertises sur les enjeux concernant l'habitation, la mobilité et le développement des fronts fluviaux et rivières. Ces échanges seront une source d'inspiration pour la Ville et le CCVQ sur les mesures à mettre en place pour bonifier la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec.

L'écoute et la volonté de la Ville de changer les choses a été le fait saillant de cette journée. D'ailleurs, en conclusion de la journée, le maire, appuyé par la conseillère du district Cap-aux-Diamants, a martelé que « le statut quo n'est pas une option ».

7 décembre 2022: Le CCVQ a participé au Sommet de Québec sur les croisières, organisé par Destination Québec Cité. L'activité d'une demi-journée avait pour but de présenter aux partenaires de l'Administration portuaire de Québec et de Destination Québec Cité le bilan de la saison 2022 et les prévisions pour 2023.

Le bilan a été présenté conjointement par Mario Girard, président-directeur général du Port de Québec, et Robert Mercure, directeur de Destination Québec Cité (DQC):

- le retour à la fréquentation de 2019 ne se fera pas avant 3-4 ans;
- dans son Plan stratégique, le Port de Québec vise la carboneutralité d'ici 2025;
- durant la pandémie, 40% de la flotte des bateaux de croisière a été électrifiée;
- au nouveau Terminal 30, une navette a été mise en place pour faciliter le déplacement des croisiéristes entre le bateau et l'écluse, leur permettant d'accéder plus rapidement au secteur du Vieux-Port;

- le virage vers un tourisme durable est devenu un critère majeur pour le choix d'une destination par les touristes. M. Mercure veut faire de Québec une destination verte;

Le Port de Québec est très satisfait de la nouvelle collaboration avec **les résidents, qui constituent un attrait important pour les touristes**. Il a ajouté que l'interrelation touriste-résident est importante pour le Port. À cet effet, M. Mercure a renchéri en disant que les résidents doivent être heureux pour que les touristes le soient. Il a ajouté qu'il faut assurer l'équilibre entre les fonctions économique, environnementale et sociale du tourisme durable.

En 2023, M. Girard a indiqué que le Port accueillera 124 escale de 41 bateaux différents en embarquement/débarquement, ce qui représentera 140 000 croisiéristes. En réponse à une question, M. Girard a mentionné que le Port examine pour 2024 la possibilité d'avoir des croisières hivernales. Celles-ci suscitent beaucoup d'intérêt et Québec serait unique en Amérique à ce chapitre.

Au niveau de l'ensemble de l'industrie touristique, M. Mercure espère en 2023 atteindre 90% du volume de 2019 avec une volonté d'allonger la saison dans les périodes creuses et de décentraliser les flux touristiques dans les autres secteurs de la région (Wendake, Île d'Orléans).

Lors de la période de questions, le CCVQ a causé un « choc » lorsqu'il s'est dit déçu de la volonté de l'industrie de revenir à la fréquentation de 2019. Le CCVQ a mentionné que les années avant la pandémie ont été catastrophiques pour la qualité de vie des résidents. L'année 2019 ayant atteint un paroxysme auquel les résidents ne veulent pas revenir. Le CCVQ a ajouté que la qualité de l'expérience touristique avait aussi été affectée. Il a indiqué que cette perspective ne cadre aucunement dans les discussions et les engagements pris lors du colloque sur le tourisme « autrement » tenu en décembre 2021 et organisé par les citoyens. De plus, cette volonté du retour au tourisme de masse n'est pas en phase avec les discussions tenues à Québec en septembre lors du congrès de l'Organisation des villes du

patrimoine mondial qui ont plutôt privilégié un tourisme durable respectueux des résidents.

En réaction, M. Mercure a corrigé son message en mentionnant que l'industrie veut mieux répartir les flux touristiques pour éviter la surcharge touristique sur les résidents. À cet effet, DQC vise dorénavant un tourisme de destination plutôt qu'un tourisme de transit. M. Girard a renchéri en soulignant que l'objectif d'atteindre 400 000 croisiéristes ne faisait plus partie des plans du Port de Québec qui vise plutôt la qualité et l'expérience clientèle. M. Mercure a ajouté que la volonté pour DQC est de valoriser les résidents en créant un programme résident-ambassadeur. Il a souligné la nécessité pour DQC d'écouter les résidents et de travailler ensemble pour résoudre les problèmes.

12 janvier 2023: Le CCVQ a participé à un panel sur la nouvelle *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*, déposée en juin 2022.

L'activité, organisée par l'organisme *Vivre en ville* se voulait un moyen de faire connaître les grandes lignes de la politique et permettre une première réflexion sur le document. Cent soixante personnes y ont participé en ligne et une cinquantaine étaient présents dans la salle malgré la tempête.

Les trois panélistes ont mentionné l'importance d'agir rapidement pour lancer un message clair et profiter du momentum actuel pour faciliter la collégialité. De plus, ils ont mentionné la nécessité d'avoir un programme d'aide pour les municipalités pour éviter les mauvaises décisions. Ils ont aussi proposer de regrouper dans une même agence indépendante du gouvernement les vocations de l'aménagement du territoire et du transport pour faciliter la coexistence et l'harmonie des projets. Pour les panélistes, la modification des pratiques actuelles en matière d'aménagement est au coeur de la réussite de la politique:

- remettre en cause le modèle de la maison unifamiliale et des power center;
- éliminer le zonage monofonctionnel pour favoriser la mixité;
- favoriser la création de services de proximité pour encourager les déplacements actifs.

10- Relations avec les médias

Le CCVQ a participé à **36 activités médiatiques** au cours de la dernière année.

25 mai 2022: entrevue téléphonique avec Le Soleil suite à l'annonce faite par la Ville concernant la qualité de vie dans le Vieux-Québec. La Ville a annoncé qu'elle préparait un plan d'action pour améliorer la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec. Le plan d'action sera préparé par la Table de concertation du Vieux-Québec, qui sera pérenne et dont les rencontres seront plus régulières. De plus, quatre sous-comités ont été créés pour travailler quatre axes d'intervention prioritaires, soit l'habitation, la mobilité, les services et les commerces de proximité et le tourisme durable.

Le CCVQ a mentionné qu'il était ravi de la renaissance de la Table de concertation. Les sujets qui y seront abordés constituent des problématiques que le comité a identifiées depuis longtemps et qui n'ont pas été solutionnées. Le CCVQ a indiqué qu'il était membre de la Table de concertation, participant donc aux discussions et à l'élaboration des solutions que seront retenues.

(article publié en ligne le 25 mai: « La ville de Québec lance un ambitieux chantier pour ramener des résidents dans le Vieux-Québec »)

25 mai 2022: entrevue avec Radio-Canada suite à l'annonce faite par la Ville concernant la qualité de vie dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

(reportage publié le 25 mai: « Vieux-Québec: la Ville s'attaque à l'amélioration de la qualité de vie »)

25 mai 2022: entrevue avec TVA suite à l'annonce faite par la Ville concernant la qualité de vie dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

25 mai 2022: entrevue avec Noovo suite à l'annonce faite par la Ville concernant la qualité de vie dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

5 juillet 2022: entrevue avec Le Soleil concernant la problématique du stationnement sur rue dans le Vieux-Québec. Le week-end de la Fête du Canada a, de façon éclatante, réanimé ce problème qui est récurrent. Les résidents se sont fortement manifestés sur les réseaux sociaux pour dénoncer la situation des espaces pour vignette qui sont accaparés par les visiteurs de toutes les provenances. (article publié le 8 juillet: « Les stationnements pris d'assaut dans le Vieux-Québec »)

Le CCVQ espère que l'article sensibilisera les citoyens des autres quartiers qui viennent dans le Vieux-Québec. Quant aux touristes, il faudra les rejoindre par d'autres moyens et continuer à leur donner des contraventions.

12 juillet 2022: entrevue FaceTime à Radio-Canada concernant la problématique de stationnement dans le Vieux-Québec. Le CCVQ a résumé la problématique. Il a mentionné que la volonté de la Ville de mieux faire appliquer la réglementation était un geste encourageant. Le CCVQ a précisé que le problème n'est pas lié uniquement au FEQ. Il se produit durant toute la saison touristique. Il a précisé que les résidents n'ont pas le choix de stationner leurs véhicules dans la rue. Ils doivent aussi faire la « police » très souvent. Le CCVQ a conclu que les résidents resteront à l'affût pour voir si la volonté de la Ville se concrétisera.

(l'entrevue a été diffusée au bulletin de nouvelle de 18:00)

22 juillet 2022: entrevue pour la station radiophonique FM93 concernant les restrictions à la circulation occasionnées par la visite papale. Le CCVQ a mentionné qu'il n'entrevoit pas de problème particulier; ce n'est pas la première fois que la Ville reçoit un chef d'état. Quant à une visite papale, c'est le deuxième pape qui vient à Québec.

1 septembre 2022: suite à l'intervention du CCVQ lors du Conseil municipal du 29 août, entrevue téléphonique avec Le Soleil concernant la problématique du stationnement illégal sur rue dans le Vieux-Québec. Le CCVQ demandait alors à la Ville le bilan des actions qui avaient été prises par l'administration municipale pour enrayer le problème qui perdure.

(article publié le 5 septembre: « Un autre été de stationnement problématique »)

7 septembre 2022: entrevue téléphonique avec Le Soleil concernant le Jardin du Corps-de-Garde dont l'aménagement tarde à débiter. Le journaliste s'interrogeait sur les délais entourant les travaux. De plus, le journaliste avait appris de la CCNQ, responsable du parc Cavalier-du-Moulin attendant au site et des murs de fortification sur lesquels il repose, que son plan de rénovation des murs s'étendait sur plusieurs années en raison des coûts élevés dus aux travaux qui sont plus importants que prévu.

Le CCVQ a martelé sa déception sur les retards et sa volonté d'interpeller les candidats du secteur durant la campagne électorale québécoise. De plus, le CCVQ a dénoncé la fermeture prolongée et inattendue du parc Cavalier-du-Moulin, jumelée au report de l'aménagement du jardin du Corps-de-Garde, d'autant plus que l'arrondissement historique compte peu d'espaces verts.

(article publié le 9 septembre: « Un parc fermé et un projet de la Ville retardé dans le Vieux-Québec »)

9 septembre 2022: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec concernant l'annonce faite en campagne électorale par la Coalition Avenir Québec de reconstruire le Marché Champlain sur le site de la gare du traversier Québec-Lévis et d'augmenter de 35% le nombre de touristes dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a vivement réagi à la proposition d'augmenter le nombre de touristes dans le Vieux-Québec. Il a indiqué que la proposition va à contre courant des discussions tenues durant le congrès de

l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), tenu à Québec. Il a ajouté que la cohabitation touristique créait déjà de nombreux problèmes et il ne fallait surtout pas retourner à l'achalandage de 2019. Il a souligné qu'il fallait plutôt s'inspirer des expériences européennes et amener davantage de résidents permanents dans les quartiers patrimoniaux afin que les citoyens se réapproprient ces milieux, ouvrir des commerces de proximité et décroiser l'offre touristique. À cet effet, il a mentionné que les moyens mis en oeuvre par Dubrovnik pour encadrer les flux touristiques et qui ont été présentés lors du congrès devraient inspirer grandement Québec.

Quant au Marché Champlain, le CCVQ a indiqué que le projet soulève beaucoup de questions. Il a souligné que l'offre touristique, commerciale et de restauration était déjà importante dans le secteur et qu'il y avait des enjeux de circulation à corriger.

(article publié en ligne le 9 septembre: « Tourisme et promesses caquistes: un comité de citoyens du Vieux-Québec émet de fortes réserves »)

9 septembre 2022: entrevue avec Radio-Canada concernant l'annonce faite en campagne électorale par la Coalition Avenir Québec de reconstruire le Marché Champlain sur le site de la gare du traversier Québec-Lévis et d'augmenter de 35% le nombre de touristes dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

(reportage diffusé au Téléjournal de 18:00: « La CAQ veut faire de Québec la « deuxième métropole »)

29 septembre 2022: entrevue téléphonique à l'émission matinale Première heure de Radio-Canada concernant l'arrivée de 6 bateaux de croisière dont le Queen Mary.

Le CCVQ a indiqué sa préoccupation face à cet achalandage; c'est beaucoup de bateaux à la fois au même moment même s'ils ne sont pas à pleine capacité. Cela générera une grande circulation sur la rue Dalhousie qui va affecter la qualité de vie des citoyens: camions de

ravitaillement, autocars touristiques et les promeneurs qui viennent voir les bateaux.

Le CCVQ a dit espérer que cette arrivée massive de bateaux est la dernière et que le Port de Québec, conformément à son engagement pris au colloque *Tourisme « autrement »*, limitera dorénavant le nombre de bateaux (3 max) arrivant au même moment. Il a précisé que cette affluence ne correspond pas aux orientations prises lors du colloque par tous les partenaires dont le Port de Québec ni aux tendances mondiales tel que cela a été discuté au dernier congrès de l'OVPM.

Le CCVQ a mentionné qu'au cours des jours suivants il serait attentif au déroulement de cette visite dans le quartier afin de réagir auprès du Port du Québec.

25 octobre 2022: entrevue téléphonique avec Radio-Canada suite à la visite du chantier de la place de l'hôtel de ville offerte aux médias par la Ville. Le journaliste voulait savoir comment les citoyens avaient vécu les travaux au cours des derniers mois.

Le CCVQ a mentionné que les travaux avec le marteau-piqueur, qui ont duré plusieurs mois, ont été très bruyants et très pénibles pour les résidents et les commerçants. Ces travaux, qui débutaient tôt le matin et se poursuivaient en soirée, ont donné peu de répit aux citoyens.

Le CCVQ a souligné que depuis la fin des vacances de la construction, la situation avait été moins bruyante; la nature des travaux de terrassement étant différente. Quant à la circulation autour du site, le CCVQ a mentionné qu'il ne semblait pas y avoir eu de problème particulier pour les résidents.

Le CCVQ a souligné les efforts de la Ville pour bien informer les citoyens de l'état d'avancement des travaux. À cet effet, le CCVQ a conclu qu'il espérait que la Ville ait pris note des désagréments pour la suite des travaux qui se poursuivront en 2023.

27 octobre 2022: en compagnie du président du Conseil de quartier, entrevue de fond avec la journaliste Émilie Pelletier du quotidien Le Soleil, dans les locaux du journal.

La journaliste voulait savoir ce que les citoyens avaient exprimé lors de la réunion du Conseil de quartier, tenue le 11 octobre, au cours de laquelle ils avaient énoncé leur appréciation de l'été et accordé des mentions d'excellence à certains éléments.

Nous avons surtout concentré la discussion sur les deux points suivants:

1- Modèle collaboratif citoyens et organisateurs de grands évènements

En présentant le résumé des observations citoyennes, nous lui avons annoncé que les citoyens avaient accordé des prix d'appréciation à deux évènements. Nous lui avons fait remarqué que ces deux évènements avaient été réalisés en collaboration étroite avec les citoyens. Nous avons ajouté que deux autres évènements avaient reçu une appréciation négative. Nous avons précisé que l'attribution d'une mention négative ne signifiait pas un rejet de l'évènement mais plutôt un moyen d'inciter les organisateurs à collaborer davantage avec les citoyens et de lui inculquer une sensibilité citoyenne en mettant en valeur le fait que cela est possible et qu'une telle collaboration est gagnante pour toutes les parties. Ainsi, nous avons souligné que nous souhaitons que le modèle de collaboration citoyenne puisse s'appliquer à d'autres organisateurs de grands évènements.

Nous avons aussi mentionné que la collaboration citoyenne avec des organisateurs de grands évènements est une retombée directe des conclusions du colloque sur le tourisme « autrement » tenu en décembre 2021.

2- Politique sur le paysage sonore

Le CCVQ a profité de l'occasion pour annoncer qu'il mettait en place un groupe de travail afin d'élaborer une politique sur le paysage sonore qu'il présentera à la Ville. Il s'agit d'élaborer une vision et un cadre d'application pour contrôler et/ou éliminer les différentes sources

de bruit qui affectent la qualité de vie des résidents du Vieux-Québec (amuseurs de rue, hauts-parleurs extérieurs, véhicules bruyants, évènements, activités, etc.).

Malheureusement, aucun article n'a paru à la suite de cette entrevue.

21 novembre 2022: entrevue téléphonique avec Le Soleil concernant la gestion des travaux routiers particulièrement ceux reliés au futur tramway qui se déroulent depuis plus de deux ans dans le quartier St-Roch.

Comme ces chantiers se trouvent à l'extérieur de notre quartier, le CCVQ n'a pas pris position. Mais il a souligné le capharnaüm pour se déplacer dans le quartier St-Roch avec les rues transversales qui sont fermées et les sens uniques qui ont été inversés, ce qui empêche de se faufiler hors des chantiers. Pour ces travaux, la communication semble déficiente.

Par contre, le CCVQ a souligné que la gestion des travaux de la place de l'hôtel de ville s'était bien réalisée au cours de l'été. Il n'y a pas eu de problème de circulation particulier. Le CCVQ a mentionné les nombreux infotravaux que les citoyens pouvaient recevoir en s'inscrivant à l'infolettre pour connaître la nature des travaux de semaine en semaine, l'état d'avancement et les règles de déplacement.

Cependant, le CCVQ a mentionné le bruit extrême dû aux travaux du marteau piqueur qui ont duré plusieurs mois de 7:00 à 19:00, 6/7 j. Ce bruit incessant et très fort a indisposé tout le monde (résidents, commerçant et visiteurs). Les mesures d'atténuation promises pour prévenir les excès de bruit n'ont jamais été appliquées. D'ailleurs, le CCVQ a ajouté que les conseillers se plaignaient du bruit lors des séances du Conseil municipal au début de l'été. Cet inconfort qu'ils subissaient et qui les dérangeait une soirée aux deux semaines était pourtant enduré tous les jours par les résidents.
(article publié le 26 novembre: « Des zippers dans l'asphalte, faute de chantiers intelligents »)

25 novembre 2022: entrevue téléphonique à Radio-Canada concernant la reprise de gestion du Festibière par le Port de Québec.

Le CCVQ a mentionné que les activités du Festibière, situé sur les quais de la Pointe-à-Carcy, nuisaient depuis des années à la qualité de vie des résidents demeurant à proximité.. Le bruit et les débordements en tout genre étaient devenus désagréables. Malgré les nombreuses plaintes des citoyens rien n'avait changé au cours des années.

Le CCVQ a précisé que le changement de gestionnaire le satisfaisait grandement. Il a indiqué que, suite aux expériences heureuses du bain portuaire l'Oasis dans le Bassin Louise et la relance de l'Agora du Vieux-Port, il s'attendait à la même collaboration entre le Port de Québec et les citoyens afin de mettre en place un lieu festif familial qui s'insère bien dans un secteur résidentiel.

Sans vouloir tout contrôler, le CCVQ a indiqué que les citoyens veulent prendre leur place dans le développement touristique du quartier historique. Il a ajouté que cette collaboration avec le Port de Québec s'insérerait dans les suites du colloque sur le tourisme « autrement » au cours duquel tous les participants ont fait consensus sur la nécessité de prendre en compte le volet social (communautés d'accueil) du tourisme durable qui a été fortement oublié et négligé au cours des dernières années.

(article publié en ligne le 25 novembre: « Le Festibière perd sa Cour arrière au port de Québec »)

28 novembre 2022: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec concernant l'augmentation du coût des vignettes de stationnement sur rue annoncée dans le budget de la Ville

Le CCVQ a répondu que, même si l'augmentation semble importante, elle était tout de même acceptable. Le prix est stable depuis plusieurs années et est moins élevé que le coût mensuel d'un espace dans un stationnement souterrain.

Le CCVQ a profité de l'occasion pour signifier que les problèmes que vivent les résidents en regard du stationnement sur rue qui vont au-

delà de l'augmentation du coût: le manque d'espaces sur rue pour répondre aux besoins et l'appropriation de ces espaces par les visiteurs en période touristique.

Le CCVQ a indiqué qu'il serait intéressant que la Ville utilise les sommes supplémentaires qui seront générées par l'augmentation du coût des vignettes pour mieux contrôler leur usage afin que ce soit vraiment les résidents qui puissent en profiter et non tout un chacun qui vient faire un tour dans le quartier.

Malheureusement, aucun article n'a paru à la suite de cette entrevue.

7 décembre 2022: en compagnie du président du Conseil de quartier, entrevue de fond avec le journaliste François Bourque du quotidien Le Soleil.

D'abord dédié à la remise du rapport du colloque sur le tourisme « autrement », tenu en décembre 2021, la conversation a débordé sur différents problématiques vécues dans le Vieux-Québec.

Il s'est montré très étonné par l'initiative citoyenne d'avoir abordé le sujet du tourisme, la démarche de préparation du colloque, l'adhésion des participants à la réflexion et au consensus obtenu, la tenue de l'évènement en soi et le contenu du rapport. Il a été sensible à la volonté des citoyens de vouloir changer les choses et de mettre en place une nouvelle dynamique relative au développement touristique dans le Vieux-Québec. Il a été étonné par les expériences de collaboration entreprises cet été avec la relance de l'Agora et le projet du bain portuaire pour lesquels les citoyens ont été impliqués. Nous avons beaucoup insisté sur la nécessité d'introduire un dialogue avec les promoteurs des grands évènements pour atténuer les impacts de ceux-ci sur la qualité de vie des résidents, démontrant que le dialogue était possible et profitable à toutes les parties. Nous avons indiqué que nous sentions que le discours tenu lors du colloque et qui s'est matérialisé à nouveau lors du congrès de l'OVPM nous encourageait à penser que le changement est en marche.

Nous avons souligné l'importance dans les campagnes promotionnelles d'ajouter la notion résidentielle qui est toujours ignorée. Les touristes sont souvent étonnés de constater que le Vieux-Québec est habité. Il faudrait dorénavant véhiculer cette richesse du quartier.

Nous avons abordé quelques problèmes persistants dans le quartier:

- la circulation des autocars touristiques;
- le stationnement sur rue ;
- le transport en commun;
- le logement abordable;
- le manque de services de proximité.

Nous avons indiqué que la desserte du quartier par le transport en commun devrait être améliorée et bonifiée. Un navette sillonnant les quartiers centraux devrait être mise en place pour faciliter les déplacements autant des résidents que des visiteurs et favoriserait la décentralisation des flux touristiques.

Nous avons ajouté qu'un lien avec le réseau du tramway devrait être construit comme nous l'avons proposé au BAPE et lors des campagnes électorales municipale et provinciale.

Nous avons ajouté que la Ville et le RTC devraient faire des campagnes pour encourager les visiteurs à stationner leurs véhicules dans les nombreux stationnements situés hors des murs afin de leur permettre de découvrir le quartier en y marchant.

Enfin, nous avons indiqué que nous devons resté alertes quand à l'appétit envers la .relance du tourisme qui fait miroiter un retour à 2019.

Malheureusement, aucun article n'a paru à la suite de cette entrevue.

13 décembre 2022: entrevue avec TVA concernant une modification règlementaire, proposée par la Ville, visant à retirer le groupe d'usages C30 stationnement et poste de taxi dans la zone 11036Mc située au 530, Grande Allée Est, à l'angle de la rue de l'Amérique-Française et

correspondant à l'ancien site de l'église Saint-Cœur-de-Marie, aujourd'hui démolie.

Le CCVQ a mentionné qu'il était présent la veille à la consultation de la Ville sur le projet de modification du zonage du site. Le CCVQ a alors signifié qu'il était d'accord avec la modification au zonage proposée. Il a ajouté que le stationnement sera toujours possible sur le site mais devra être intégré dans un projet immobilier. Sur ce point, le CCVQ privilégie un projet résidentiel pour combler le besoin de logements afin d'attirer de nouveaux résidents et augmenter la population du secteur. De plus, le CCVQ a offert la collaboration des citoyens pour travailler avec le promoteur et la Ville à l'élaboration d'un projet immobilier avec stationnement qui répondrait aux attentes de la la Ville et aux besoins des citoyens et du prometteur.

Le CCVQ a évité les questions sur le projet de stationnement proposé par le propriétaire du terrain ainsi que le processus judiciaire en cours. (reportage diffusé au bulletin de nouvelles du midi)

13 décembre 2022: entrevue avec Radio-Canada concernant une modification règlementaire, proposée par la Ville, visant à retirer le groupe d'usages C30 stationnement et poste de taxi dans la zone 11036Mc située au 530, Grande Allée Est, à l'angle de la rue de l'Amérique-Française et correspondant à l'ancien site de l'église Saint-Cœur-de-Marie, aujourd'hui démolie.

Le CCVQ a répété le même message. (reportage diffusé au Téléjournal de 18:00)

21 décembre 2022: entrevue radiophonique à l'émission de fin d'après-midi de Radio-Canada en lien avec l'article de François Bourque paru le matin dans Le Soleil « *L'overbooking* des vignettes de stationnement au centre-ville ».

Le CCVQ a souligné que le problème présenté dans l'article n'était pas nouveau, l'ayant évoqué depuis quelques années auprès de la Ville. Il a mentionné que le problème avait été mentionné au maire et à la

conseillère en campagne électorale. Le CCVQ a ajouté qu'il avait aussi fait plusieurs interventions au Conseil municipal.

Le CCVQ a souligné que la nouvelle administration avait une oreille attentive à cette problématique et voulait la résoudre. Il a indiqué que le CCVQ travaillait en collaboration avec la Ville pour trouver des solutions. Cet été, même si nous en souhaitons davantage, il y a eu plus de contrôle des zones réservées aux résidents. Le CCVQ a indiqué qu'une partie du problème vient des visiteurs et des touristes qui utilisent les espaces pour résidents.

Parmi les solutions, le CCVQ a mentionné la nécessité de publiciser les nombreux stationnements hors les murs en encourageant les visiteurs/touristes à les utiliser pour éviter de tourner en rond dans le quartier et de prendre les espaces pour résidents. Un ajout de panneaux de stationnements sur rue pourrait également être fait pour s'assurer que les visiteurs/touristes les voient bien.

11 janvier 2023: entrevue téléphonique avec La Presse concernant les données du dernier recensement montrant à nouveau une légère baisse de population dans le Vieux-Quebec.

Le CCVQ a mentionné que malheureusement nous constatons cette tendance qui se confirmait d'un recensement à l'autre. Le CCVQ a évoqué différentes raisons; l'impact du tourisme de masse, les évictions, les logements transformés en Airbnb et les logements vacants au-dessus des commerces.

Le CCVQ a tout de même souligné le changement d'attitude avec la nouvelle administration qui semble sérieusement vouloir corriger la situation. Il a parlé des chantiers en cours et à venir réalisés en collaboration avec tous les partenaires incluant les citoyens par l'entremise de la Table de concertation du Vieux-Québec.

Le CCVQ a parlé de la problématique de la circulation des véhicules et des autocars touristiques. Il a indiqué que nous étions ouverts aux projets de piétonisation du quartier que la Ville veut mettre en place

que nous avons déjà proposés dans le passé et que nous examinerions attentivement leurs modalités.

Le CCVQ a aussi fait mention du colloque sur le tourisme « autrement » qui a démontré une volonté de faire différemment suite aux impacts de la pandémie. Il a martelé le message que le Vieux-Québec est d'abord un quartier résidentiel où il fait bon vivre pour les familles où il ya des garderies et des écoles.

Le CCVQ a conclu en précisant que pour inverser la tendance démographique il fallait aménager des logements abordables et sociaux dans le quartier pour encourager une mixité sociale et rendre le Vieux-Québec encore plus dynamique.

(article publié le 5 février: « Démographie; un inexorable déclin dans le Vieux-Québec »)

30 janvier 2023: entrevue avec TVA concernant les attentes des citoyens en vue de l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a mentionné les attentes suivantes:

- le contrôle de la circulation récurrente des véhicules bruyants;
- le contrôle de la circulation des autocars qui envahissent les rues du quartier, font du bruit et polluent;
- l'élimination de la circulation de transit;
- l'appropriation par les visiteurs des espaces de stationnement sur rue pour résidents;
- la consolidation et la confirmation de la vocation résidentielle du quartier par l'atteinte d'un équilibre entre les vocation résidentielle, institutionnelle et touristique.

Le CCVQ a mentionné qu'il avait bien hâte de prendre connaissance des mesures qui seront annoncées par la Ville suite aux nombreuses discussions que nous avons eues avec la conseillère et le maire.
(reportage diffusé au bulletin de nouvelles du midi)

30 janvier 2023: entrevue avec Radio-Canada concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ considère le projet très intéressant afin de résoudre certaines préoccupations que nous avons identifiées à multiples reprises au cours des dernières années. C'est très positif. Le CCVQ a souligné que nous les avons abordé avec la nouvelle administration et que l'annonce montre que nous avons été entendus. Le CCVQ a souligné qu'il s'agissait d'un projet pilote qui prenait place dans un secteur qui offrait différentes caractéristiques avec des résidents, des commerces et des institutions. Il a précisé que le projet pilote permettra de faire les évaluations appropriées et d'identifier les modifications à faire s'il y a lieu. Il a indiqué que le CCVQ prendra une part active au groupe de travail citoyen, créé par la Ville, pour s'assurer que le projet considère au maximum la qualité de vie des citoyens. Il a ajouté que le projet serait aussi avantageux pour les touristes en leur offrant une expérience plus intéressante en éliminant certains irritants.

(reportage diffusé au Téléjournal de 18:00 « Un projet de zone piétonne pour « apaiser » le Vieux-Québec »)

30 janvier 2023: seconde entrevue avec TVA concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

(reportage diffusé au bulletin de nouvelles de 18:00)

30 janvier 2023: entrevue avec Le Soleil concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

(article publié en ligne le 30 janvier: « La « première étape » d'un Vieux-Québec piéton s'enclenche »)

30 janvier 2023: entrevue avec Le Journal de Québec concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

(article publié en ligne le 30 janvier: « Des commerçants prêts à tenter l'expérience de la zone piétonne dans le Vieux-Québec »)

30 janvier 2023: entrevue avec La Presse concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

(article publié en ligne le 30 janvier: « La Ville de Québec réduira un peu la place des voitures »)

31 janvier 2023: entrevue téléphonique à l'émission matinale Première heure de Radio-Canada concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

31 janvier 2023: entrevue téléphonique à l'émission matinale de QUB Radio à Montréal concernant l'annonce de la Ville sur le déploiement d'une zone piétonne et des mesures d'apaisement de la circulation cet été dans le Vieux-Québec.

Le CCVQ a répété le même message.

20 février 2023: entrevue de fond avec Droit de parole concernant les enjeux du Vieux-Québec.

Lors de la longue entrevue, les sujets suivants ont été abordés:

- notre proposition d'un lien piétonnier souterrain rejoignant la place d'Youville à la station de tramway St-Jean-Baptiste;
- le rapport et les retombées du colloque sur le tourisme « autrement »;
- le besoin de commerces de proximité dont un marché fermier;

- notre idée d'une navette qui relierait les quartiers centraux afin de faciliter les déplacements des résidents et des touristes;
- la problématique des logements laissés volontairement vacants au-dessus des commerces de la rue St-Jean et de la côte de la Fabrique et notre idée de les transformer en logements abordables pour les étudiants et les travailleurs des commerces touristiques du quartier;
- les apprentissages acquis lors de notre participation en tant qu'observateur au dernier congrès de l'OVPM tenu à Québec en septembre dernier;
- l'attente d'une décision quant à l'avenir de l'Hôtel-Dieu et des immeubles du CIUSSSCN dans le quartier ainsi que la nécessité de conserver une urgence de proximité pour répondre aux besoins des résidents.

(article publié le 22 février 2022 dans Le Soleil à la rubrique *Point de vue*: « Le Vieux-Québec et les défis auxquels ce quartier est confronté »)

(article publié dans Droit de parole, édition avril-mai 2023: « Le Vieux-Québec et ses défis: rues piétonnes, retour du marché public et l'avenir de l'Hôtel-Dieu »)

21 février 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec concernant l'annonce de la Ville sur les réaménagements de la voie cyclable sur la rue Dalhousie et de la courbe sur le boulevard Champlain.

Le CCVQ a mentionné qu'il se réjouissait de la correction de la courbe reliant la rue du Marché-Champlain et le boulevard Champlain. Il a indiqué que le CCVQ avait demandé une telle correction dans les jours qui avaient suivi l'accident mortel de 2019.

Quant au réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie, le CCVQ a souligné dans un premier temps qu'il rendra la circulation cyclable plus confortable et sécuritaire. Le CCVQ a indiqué que la cohabitation entre tous les types de cyclistes sera toujours compliquée. Dans un deuxième temps, le CCVQ a indiqué qu'il restait perplexe devant les arguments de la Ville quant aux effets négatifs de la perte d'une autre voie de circulation. Il a fait remarqué qu'en période

estivale le lieu est fortement achalandé par les véhicules, les autocars et les touristes/promeneurs. Il a ajouté que le débit de camions qui se rendaient aux installations du Port entre le Bassin Louise et les quais Champlain ne diminuera pas, créant certainement des bouchons.

Le CCVQ a conclu qu'il serait attentif à ce qui se passera sur cette artère au cours des prochains mois pour s'assurer que le nouvel aménagement ne créera pas davantage de problèmes pour les piétons, les cyclistes et les autres usagers, qu'il ne faut pas négliger. (article publié en ligne le 21 février 2022 « Voie retranchée sur Dalhousie: un changement plus que bienvenu »)

20 mars 2023: entrevue avec TVA suite aux événements tragiques survenus à Montréal la semaine précédente dans un Airbnb illégal.

Le CCVQ a d'abord mentionné que ses pensées accompagnaient les familles touchées par le sinistre.

Par la suite, le CCVQ a clairement indiqué qu'il était inquiet avec ce qui était arrivé à Montréal. Il a ajouté que le phénomène Airbnb illégal est connu dans le Vieux-Québec depuis longtemps, Il a précisé qu'un grand nombre de logements locatifs touristiques le sont de façon illégale dans le Vieux-Québec. Le CCVQ a précisé qu'il était intervenu à plusieurs reprises pour que le problème soit davantage contrôlé et enrayé.

Le CCVQ a reconnu que la nouvelle administration municipale était intervenue dans quelques dossiers et que des contraventions avaient été remises. Mais il faut accentuer les mesures pour que le message soit clair: le Airbnb illégal est interdit.

Le CCVQ a souligné que le Airbnb illégal avait un impact sur l'offre de logements disponibles dans le quartier pour des résidents permanents. Il faut enrayer ce phénomène qui gangrène le Vieux-Québec pour attirer de nouveaux résidents.

Le CCVQ a salué la volonté de la ministre du Tourisme de resserrer les règles pour l'hébergement touristique collaboratif. Mais il a précisé

qu'au-delà des règles à adopter, il fallait une volonté et les moyens pour les mettre en application.

21 mars 2023: entrevue téléphonique avec Le Journal de Québec concernant le dossier du Airbnb illégal.

Le CCVQ a rappelé les principaux inconvénients que cette industrie cause envers le quartier, les préoccupations des citoyens et les demandes d'interventions faites auprès de la Ville pour enrayer le fléau.

(article publié le 25 mars: « Hébergement à Québec: facile de contourner les règles sur Airbnb »)

23 mars 2023: entrevue téléphonique avec Radio-Canada concernant le dossier du Airbnb illégal.

Le CCVQ a rappelé les principaux inconvénients que cette industrie cause envers le quartier, les préoccupations des citoyens et les demandes d'interventions faites auprès de la Ville pour enrayer le fléau.

Le CCVQ a souligné la question posée au Conseil municipal du 21 mars. Il a aussi mentionné les graffitis apparus sur un bâtiment situé sur l'avenue Ste-Geneviève où se pratique du Airbnb illégal.

Malheureusement, aucun reportage n'a été diffusé à la suite de cette entrevue.

24 mars 2023: entrevue virtuelle avec TVA concernant le dossier du Airbnb suite à l'annonce faite par les dirigeants de la plateforme d'afficher le numéro du permis sur les annonces en réponse à la demande de la ministre du Tourisme.

Le CCVQ a répondu qu'il était satisfait de la nouvelle. Enfin! Il a ajouté qu'il jugerait du sérieux de Airbnb à l'usage. Il a mentionné que cette obligation doit être encadrée légalement par la réglementation que la ministre veut adopter d'ici juin.

Le CCVQ a indiqué que le phénomène Airbnb illégal était connu dans le Vieux-Québec depuis longtemps, causant des impacts sur la sécurité, la quiétude des citoyens, la salubrité et l'image du quartier. Il a ajouté que le Airbnb illégal privait les citoyens de logements abordables dans le quartier.
(reportage diffusé au bulletin de nouvelles de 18:00)

11- Rencontre avec le député Étienne Grandmont

20 mars 2023: rencontre en compagnie d'un membre du CA à son bureau de comté de Taschereau. M. Grandmont était accompagné de deux adjointes.

Sujets abordés :

1) Jardin du Corps-de-Garde (sujet principal de la demande de rencontre)

Après un bref historique du dossier, nous avons exprimé notre exaspération et celle des citoyens quant à l'arrêt de l'aménagement du jardin dû aux travaux sur le cavalier qui risquent de s'éterniser sur plusieurs années du fait que la CCNQ, qui en est responsable, ne semble pas avoir les budgets appropriés pour les effectuer dans un délai raisonnable.

Le CCVQ a mentionné qu'il avait écrit au ministre Jonathan Julien, responsable de la région de la Capitale nationale, pour le sensibiliser à cette problématique et lui demander d'intervenir pour que la CCNQ obtienne les budgets nécessaires pour effectuer ses mandats dont la restauration du cavalier.

Engagements:

- le député informera le ministre qu'il nous a rencontrés et lui rappellera le courriel que le CCVQ lui a transmis lui demandant une rencontre;
- autres actions à déterminer dépendamment de la discussion que le CCVQ aura avec le ministre.

2) Hôtel-Dieu

Nous avons indiqué que le silence du CIUSSSCN entourant la vocation des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, qui incluent les édifices situés à proximité ainsi que le site du pensionnat St-Louis-de-Gonzague, inquiète les citoyens qui craignent de perdre un accès direct à un service de proximité essentiel.

Nous avons mentionné que le CCVQ souhaitait qu'un service d'urgence de base du type de l'hôpital Jeffrey Hale demeure en place à l'Hôtel-Dieu afin de répondre aux besoins des résidents, des citoyens des quartiers avoisinants, des touristes qui visitent le

Vieux-Québec et des participants aux grands événements qui se déroulent dans le quartier.

Engagement:

- en collaboration avec le CCVQ, le député rédigera une question écrite qu'il transmettra au ministre de la Santé et des Services sociaux pour lui demander où est rendue la réflexion. Ce processus oblige le ministre à répondre à la question.

3) Tramway

Nous avons rappelé la demande, exprimée lors des audiences du BAPE, de connecter le Vieux-Québec au réseau structurant en ajoutant une passerelle souterraine reliant la place d'Youville à la station de tramway de St-Jean-Baptiste. M. Grandiront se souvenait très bien de cette demande qu'il avait appuyée lorsqu'il était directeur général de *Accès Transports viables*.

Nous avons souligné l'importance de cette passerelle pour rendre plus accessible le tramway, pour relier le Vieux-Québec au système de transport structurant, pour éviter aux usagers de traverser l'avenue Honoré-Mercier qui est l'intersection la plus dangereuse à Québec et pour rendre le tramway plus attractif.

Nous avons indiqué que notre proposition se heurte à l'engagement gouvernemental de respecter le budget alloué. Nous avons mentionné que nous avons déjà abordé le sujet avec l'administration du maire Marchand qui s'est montré favorable tout en précisant qu'il faisait face à un budget fermé.

Engagements:

- le CCVQ abordera le sujet avec le ministre Julien lors de la rencontre qu'il souhaite obtenir;
- le CCVQ demandera à rencontrer la ministre des Transports pour aborder les aspects de sécurité des traverses de l'avenue Honoré-Mercier pour accéder à la station de tramway;
- autres actions à déterminer dépendamment des discussions que le CCVQ aura avec les deux ministres.

12- Rencontre avec des étudiants

17 janvier 2023: rencontre avec une professeure de l'École d'architecture de l'Université Laval qui souhaitait discuter de la participation du CCVQ et des résidents du Vieux-Québec à l'atelier TRANSMission qu'elle a mis en place durant la session d'hiver. Il s'agit d'une réflexion urbanisme/architecture qui s'appuie sur le vécu de ses résidents.

S'inspirant des enjeux tels la baisse de la démographie, le manque de services de proximité, le besoin du retour des familles, le « surtourisme », les changements climatiques et les règles du ministère de la Culture et des Communications, les étudiants, provenant de différents pays, devront produire un projet architectural ou urbanistique.

La participation du CCVQ s'est faite en deux volets.

1- **31 janvier 2023:** le CCVQ a rencontré les étudiants pour leur présenter le comité et ses actions. Par la suite, une promenade a été faite dans le quartier pour illustrer certaines problématiques et indiquer des endroits qui nécessiteraient des interventions;

2- **21 février 2023:** rencontre en soirée, à l'Auberge internationale, avec les étudiants et des citoyens pour recueillir des témoignages du vécu passé et présent dans le Vieux-Québec. L'invitation avait été déposée sur notre page Facebook.

Il s'agissait d'une belle occasion de sensibiliser les futurs architectes aux particularités et problématiques de notre quartier afin qu'un jour ils puissent réaliser des projets qui répondent à nos besoins et qui s'insèrent harmonieusement dans le paysage patrimonial existant tout en tenant compte des nouvelles technologies relatives aux changements climatiques

Le 27 avril, les résidents du Vieux-Québec ont été invités à assister à la présentation des travaux des étudiants pour prendre connaissance de leurs réflexions sur notre quartier. L'activité, sous forme d'une projection de capsules vidéo, s'est déroulée à l'extérieur dans une

cour du Séminaire. L'invitation avait été déposée sur notre page Facebook.

18 janvier 2023: rencontre avec une étudiante française du département de Lettres et Sciences Humaines, Ethnologie et Patrimoine de l'Université Laval qui fait une maîtrise sur le patrimoine du Vieux-Québec. Elle est aussi stagiaire à l'OVPM durant son séjour à Québec.

Les objectifs de la recherche sont de montrer l'utilité sociale du patrimoine et la nécessité d'avoir l'environnement comme priorité.

Dans cette perspective, elle souhaitait connaître l'engagement et l'implication du CCVQ en matière de patrimoine. Elle voulait aussi savoir quels étaient nos relations avec les différents partenaires dans le domaine.

En complément à cette rencontre, elle souhaitait recueillir les commentaires des résidents du quartier sur cette particularité identitaire. Par conséquent, le 24 janvier, un questionnaire spécifique a été déposé sur notre page Facebook.

Les résultats de la recherche seront partagés avec le CCVQ lorsqu'ils seront disponibles.

20 février 2023: rencontre en mode virtuel avec quatre étudiants inscrits à la maîtrise en développement du tourisme de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Dans le cadre de la maîtrise, ils suivent un cours intitulé « gestion de projet touristique », au sein duquel ils doivent travailler en collaboration avec des « demandeurs » sur une problématique donnée, afin de créer un projet et proposer des solutions viables.

Les quatre étudiants ont sollicité le CCVQ pour obtenir un « mandat » pour étudier une problématique particulière au Vieux-Québec. Le CCVQ leur a suggéré d'analyser la faisabilité d'une zone piétonne dans un secteur autre que celui qui sera mis en place par la Ville à l'été 2023. Le secteur proposé est formé par les rues St-Louis, d'Auteuil, des Carrières et St-Denis. Pour alimenter leur réflexion, le CCVQ a transmis différentes informations concernant le projet pilote

de la Ville ainsi qu'un historique sur le positionnement du comité sur le sujet au cours des ans.

Le 3 avril, le CCVQ a reçu la première version du rapport contenant une analyse multi-critères afin de faire ressortir un concept de rue piétonne avec leur fonctionnement de piétonisation. Lors d'une rencontre virtuelle dans les jours suivants, le CCVQ a discuté du contenu du rapport avec les étudiants et leur a remis ses commentaires.

Le rapport final sera partagé avec le CCVQ lorsqu'il sera disponible. Son contenu sera très utile au comité pour les prochaines étapes qui suivront le projet pilote de la Ville.

21 février 2023: rencontre avec une classe d'étudiants en géographie du tourisme du Cégep de Ste-Foy.

Après avoir étudié les impacts positifs et négatifs du tourisme de masse dans le monde, la professeure voulait présenter aux étudiants un exemple concret des impacts sur la population locale d'un secteur touristique achalandé près de chez eux, tel le Vieux-Québec.

L'exposé, qui a été fait aux étudiants, comprenait un court historique du CCVQ et de ses actions suivi de la présentation des enjeux pour les citoyens de vivre dans un quartier très touristique. Par la suite, en guise de moyen pour tenter d'atténuer les irritants et pour rendre la cohabitation plus facile, le CCVQ a profité de l'occasion pour leur parler du colloque sur le tourisme « autrement » et de ses retombées ainsi que des apprentissages faits lors du dernier congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) tenu à Québec en septembre 2022.

Les étudiants ont beaucoup apprécié et l'expérience pourrait être répétée à une prochaine session.

13- Page Facebook du CCVQ

Le CCVQ a continué à être actif sur sa page Facebook au cours de la dernière année. Il y a déposé, entre autres, les articles des médias qui présentent sa prise de position suite à des entrevues sur les sujets d'actualité municipale, des articles de presse relatifs à certains dossiers qui l'interpellent ainsi que des informations relatives à des consultations publiques initiées par l'administration municipale.

73 entrées ont été réalisées sur la page et ont généré de nombreuses interactions. Mensuellement, plus de 945 personnes visitent la page. Plus de 1 436 personnes et organismes sont abonnés à la page. De plus, au cours de la dernière année, certaines publications ont suscité un grand intérêt, dont les suivantes:

- 29 juin 2022; inauguration du bain portuaire l'Oasis (409 vues)
- 9 juillet 2022; problème récurrent de stationnement dans le Vieux-Québec (901 vues)
- 26 juillet 2022; mise en ligne du sondage sur la vocation du Monastère des Ursulines (1 424 vues)
- 30 août 2022; affichage électoral illégal (520 vues)
- 5 septembre 2022; un autre été de stationnement problématique (445 vues)
- 9 septembre 2022; annonce du Marché Champlain (243 vues)
- 31 octobre 2022; commémoration des attentats du 31 octobre 2020 (879 vues)
- 13 décembre 2022; plaidoyer en faveur de la modification de zonage pour l'usage C30 sur l'ancien site de l'église St-Coeur-de-Marie (326 vues)
- 16 avril 2023; message annonçant le début des travaux de démantèlement du chemin temporaire de la Citadelle (485 vues)
- 25 avril 2023; invitation des étudiant de l'École d'architecture à la présentation de leurs travaux sur le Vieux-Québec (383 vues)

14- Interventions du CCVQ

a) Plaintes au service 311

Le service 311 permet aux citoyens d'accéder aux services municipaux grâce à un numéro à trois chiffres. Ce service permet de répondre aux besoins des citoyens qui désirent obtenir de l'information, transmettre une requête ou faire une plainte, peu importe l'arrondissement habité.

Au cours de la dernière année, le CCVQ a communiqué à plusieurs reprises par téléphone et en ligne avec le service 311 pour déposer des plaintes concernant des problématiques qui enfreignent la réglementation et dont certaines perdurent sans entrevoir une correction. Une grande partie des plaintes n'ont fait l'objet d'aucun suivi à l'exception d'un accusé-réception.

La liste qui suit indique la date à laquelle la plainte a été faite et le sujet de la plainte:

20 mai 2022: musicien installé dans la fenêtre ouverte d'un bar de la rue St-Jean avec des hauts-parleurs dirigés vers l'extérieur.

16 juin 2022: bacs à déchets prêts du trottoir et visibles de la rue d'un édifice situé sur la rue Haldimand (seconde plainte sans succès).

5 juillet 2022: usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers d'un restaurant sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* (au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction).

15 juillet 2022: usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers d'un restaurant sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* (au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction).

26 juillet 2022: empiètement abusif de la chaussée par les terrasses des restaurants de la rue St-Jean bloquant la circulation des piétons.

(Dans les jours qui ont suivi, un fonctionnaire a téléphoné pour informer que la Ville collectait les plaintes en vue d'une intervention en 2023)

26 juillet 2022: non fonctionnement des jets d'eau de la fontaine La Vivrière.

(Dans les jours qui ont suivi, un fonctionnaire a téléphoné pour informer que des travaux de réparation seront réalisés à l'automne 2022)

26 juillet 2022: appropriation indue du pourtour de la fontaine La Vivrière par des tables de restaurants, empêchant les citoyens et les visiteurs d'avoir accès à la fontaine publique.

(Dans les jours qui ont suivi, un fonctionnaire a téléphoné pour informer que la Ville collectait les plaintes en vue d'une intervention en 2023)

17 août 2022: amoncellement de déchets en tout genre sous l'escalier Frontenac, qui relie la côte de la Montagne à la Terrasse Dufferin.

17 août 2022: stationnement du véhicule publicitaire d'un restaurant sur la Place Royale malgré une signalisation d'interdiction à cet effet.

17 août 2022: blocs de béton laissés en place près du monument Champlain longtemps après la visite du Pape.

19 juillet 2022: inaccessibilité du bouton d'appel du feu pour piétons à la place des Canotiers au passage pour piétons permettant de traverser la rue Dalhousie devant la rue du Marché-Finlay. Des barrières de béton en bloquent l'accès.

(Dans les jours qui ont suivi, le CCVQ a constaté que la situation avait été corrigée)

6 septembre 2022 (2 signalements): usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers des restaurants sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* (au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction).

24 octobre 2022: bacs de recyclage non vidés un samedi après-midi sur la rue St-Jean, encombrant les trottoirs et nuisant à la circulation des piétons.

24 octobre 2022: véhicules (auto-patrouille police, ambulance, camion) stationnés fréquemment sous la porte St-Jean durant l'heure du dîner ou durant la pause en après-midi. Les conducteurs mangent leur lunch ou grignotent.

17 décembre 2022: usage abusif d'une zone de stationnement réservée pour les voituriers d'un restaurant sur la rue Saint-Louis, en contravention des dispositions de l'article 50 du *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* (au-delà de 10 minutes le véhicule immobilisé dans ces espaces est considéré comme stationné et est donc en infraction).

23 décembre 2022: aucune collecte des bacs de recyclage sur l'avenue Ste-Geneviève dans le Vieux-Québec.

b) Plaintes au service 911

Le service 911, grâce à un numéro à trois chiffres, permet aux citoyens d'accéder aux services d'urgence nécessitant l'aide de la police

Au cours de la dernière année, le CCVQ a communiqué à plusieurs reprises avec le service 911 pour demander l'intervention des policiers concernant des problématiques qui enfreignent la réglementation.

Il est difficile de juger de l'efficacité du service sans demeurer sur place pour attendre l'arrivée des policiers.

La liste qui suit indique la date à laquelle la plainte a été faite et le sujet de la plainte:

3 juillet 2022: stationnement illégal dans une zone interdite clairement signalisée.

7 juillet 2022: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

10 juillet 2022: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

8 avril 2023: stationnement illégal dans une zone réservée aux véhicules des résidents munis d'une vignette Zone 8.

c) Jardin du Corps-de-Garde

14 mars 2023: Suite à une demande similaire faite auprès du député de Taschereau (voir section 11), le CCVQ a écrit à M. Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale Nationale, pour lui demander d'intervenir auprès de son collègue du ministère des Finances afin que la CCNQ obtienne les budgets appropriés pour restaurer dans un temps raisonnable les fortifications du Cavalier-du-moulin. Le CCVQ a souligné que les délais pour la restauration du cavalier ralentissaient indûment l'aménagement du futur jardin urbain du Corps-de-Garde.

Pour justifier son intervention et susciter l'intérêt du ministre à notre requête, le CCVQ a fait référence à son engagement d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Québec qu'il a manifesté lors de sa prestation au diner de la Chambre de Commerce de Québec tenu le 7 mars.

Depuis l'accusé de réception reçu la journée même indiquant que notre correspondance recevrait toute l'attention requise, le CCVQ n'a pas encore obtenu de rencontre avec le ministre.

c) Bassin Louise

12 avril 2023: À la demande du conseil de quartier de Saint-Roch, les administrateurs du CCVQ ont adopté deux résolutions concernant les activités se déroulant au Bassin Louise:

- le Comité des citoyens du Vieux-Québec appuie le conseil de quartier de Saint-Roch dans toutes ses démarches relativement à la poursuite des activités du bain portuaire de l'Oasis du Village Nordik (OBNL) du Port de Québec et invite la Ville de Québec à entrer résolument en partenariat avec le Port de Québec, dans l'intérêt de sa population citoyenne, ses gens d'affaires et de son industrie touristique, et notamment, en contribuant substantiellement au financement des coûts

d'opération du bain portuaire, entre autres au volet de la masse salariale des surveillants-sauveteurs qui assurent la sécurité des baigneurs.

- le Comité des citoyens du Vieux-Québec appuie le conseil de quartier de Saint-Roch dans ses démarches auprès de la Ville de Québec concernant l'obtention et la diffusion des données relatives à la qualité de l'eau qu'elle compile sur l'ensemble de son territoire, et notamment, au bassin Louise intérieur.

15- Campagne électorale du Québec

En marge des élections québécoises du 3 octobre 2022, le CCVQ a pris l'initiative de rencontrer les candidats des principales formations politiques qui se présentaient dans le comté de Taschereau. Au cours de ces rencontres, le CCVQ a exposé les principales préoccupations des citoyens du Vieux-Québec pour connaître leur position et celle de leur formation politique sur ces sujets. S'adressant à de futurs élus du Gouvernement québécois, le CCVQ a donc choisi des dossiers qui pouvaient être traités par ce pallier administratif.

Toutes les rencontres individuelles se sont tenues dans un lieu neutre. À chacune des rencontres, au moins deux membres du CA du CCVQ ont pris part à la discussion avec le (la) candidat(e) qui était accompagné(e) ou non d'un adjoint.

Les problématiques suivantes ont été discutées:

- le jardin du Corps-de-Garde;
- la mise en lumière de certains édifices patrimoniaux;
- la vocation des Nouvelles Casernes (parc de l'Artillerie);
- la vocation de l'Hôtel-Dieu;
- l'hébergement touristique collaboratif (Airbnb);
- le logement abordable;
- le tramway (passerelle souterraine reliant le Vieux-Québec à la station St-Jean-Baptiste);
- le 3e lien;
- les décisions du Ministère de la Culture et des Communications;
- le Marché Champlain.

Les rencontres, qui ont duré au moins 1 heure à chaque fois, se sont déroulées aux dates suivantes:

- 6 septembre: rencontre avec Québec solidaire (Étienne Grandmont);
- 12 septembre: rencontre avec le Parti Conservateur du Québec (Marie-Josée Hélie);
- 14 septembre: rencontre avec le Parti québécois (Jeanne Robin);
- 22 septembre: rencontre avec la Coalition Avenir Québec (Pascale St-Hilaire);

- 26 septembre: rencontre avec le Parti Libéral (Ahmed Lamire Touré).

Le résumé de ces rencontres individuelles avec les candidats a été déposé sur la page d'accueil du site web du CCVQ dans les jours qui ont précédé l'élection pour que les résidents puissent en prendre connaissance. Un message avait aussi été déposé sur notre page Facebook invitant les citoyens à se diriger vers la page web pour consulter le résumé des rencontres avec les candidats.

16- Marche exploratoire citoyenne du Vieux-Québec

En mai 2022, le CCVQ a été interpellé par Mobilisation Haute-Ville, organisme de concertation territoriale en développement des communautés, afin de se joindre au projet « Marche Exploratoire », mis en place par l'organisme dans trois autres quartiers de la haute-ville de Québec; St-Sacrement, Montcalm et St-Jean-Baptiste. L'objectif des marches élaborées dans les quartiers est de lutter contre l'isolement social.

Au cours des mois suivants, le Conseil de quartier s'est joint au CCVQ afin de développer un itinéraire de marche dans le Vieux-Québec. Accompagnés par un représentant de Mobilisation Haute-Ville, les deux organismes citoyens du Vieux-Québec ont élaboré deux circuits afin de mettre en évidence des lieux de rencontres pour offrir des possibilités aux citoyens de se réunir, de marcher ensemble et de socialiser.

Au terme du travail d'exploration, le CCVQ et le Conseil de quartier ont invité les résidents du Vieux-Québec à découvrir les parcours qui ont été conçus. L'activité s'est tenue le 18 septembre 2022.

Le premier itinéraire débutait aux jeux pour enfants du parc de l'Esplanade et, en marchant sur les fortifications, il se terminait aux jeux d'eau des jardins de l'hôtel de ville en passant par le parc des Gouverneurs. Le deuxième itinéraire débutait au parc Montmorency et, en longeant les remparts, il se terminait au parc de l'Artillerie.

Malgré une publicité sur les réseaux sociaux et la distribution d'un feuillet dans les commerces du Vieux-Québec, l'activité n'a malheureusement pas eu le succès escompté, contrairement aux quartiers ciblés, ce qui a déçu les organisateurs. Le temps maussade et le froid ont peut-être affecté la participation citoyenne.

Le CCVQ et le Conseil de quartier souhaiteraient reprendre l'activité à un autre moment en 2023.

17- Calendrier des vues anciennes de la Société historique de Québec

En septembre 2022, la Société historique de Québec (SHQ) a sollicité le CCVQ pour participer à la commandite de l'édition 2023 du calendrier des vues anciennes.

Depuis de nombreuses années, la SHQ produit ce calendrier très populaire dans lequel se retrouvent des photos anciennes de la Ville ainsi que les différents anniversaires historiques à célébrer durant l'année.

Considérant la demande intéressante et l'opportunité de participer à une oeuvre éducative sur l'histoire de la Ville, le CCVQ a répondu positivement à la demande. Il s'agissait également d'un moyen original de faire connaître le comité auprès de ceux qui se procurent le calendrier.

La commandite consiste à payer un certain montant pour que le logo du commanditaire apparaisse sur la page d'un mois du calendrier. L'espace occupé par le logo est relié au montant offert par la commanditaire. Le CCVQ s'est limité au minimum. Ainsi, son logo apparaît dans un case du mois de septembre de l'édition 2023 du calendrier des vues anciennes de la SHQ.

18- Réaménagement de la voie cyclable de la rue Dalhousie

De septembre 2022 à février 2023, le CCVQ, avec d'autres citoyens et des partenaires vivant à proximité, a participé aux travaux de réflexion initiés par la Ville afin d'identifier les correctifs à apporter à la voie cyclable de la rue Dalhousie. Ainsi, pour la Ville et pour tous les participants, l'aménagement temporaire actuel qui perdure depuis plusieurs années ne peut plus être maintenu suite à de nombreux accidents dont deux décès.

La réflexion de la Ville pour cet axe cyclable s'est inscrit dans la *Vision de la Mobilité active 2023-2027*, dévoilée le 27 septembre 2022. L'objectif visé par la Ville était de deux ordres:

- sécuriser tous les usagers de la voie cyclable autant les cyclistes utilitaires que les cyclistes de promenade;
- favoriser le cyclisme utilitaire en offrant des itinéraires conviviaux.

De plus, l'option de remettre la voie cyclable sur les quais comme c'était le cas avant l'arrivée massive des bateaux de croisière est rejetée par le Port de Québec en raison des règles de sécurité internationales à respecter pour l'embarquement et le débarquement des passagers et du ravitaillement.

Le 21 février 2023, la Ville a annoncé la solution retenue pour le réaménagement de la voie cyclable sur la rue Dalhousie. Ainsi, une deuxième voie de circulation sera retranchée pour permettre l'aménagement d'une voie cyclable bidirectionnelle respectant les normes de conception et séparée physiquement des véhicules.

En réaction à cette annonce, le CCVQ s'est dit perplexe devant les arguments de la Ville quant aux effets négatifs de la perte d'une autre voie de circulation. Il a ajouté qu'il serait attentif à ce qui se passera sur cette artère au cours des prochains mois pour s'assurer que le nouvel aménagement ne créera pas davantage de problèmes pour les piétons, les cyclistes et les autres usagers. Le CCVQ souhaite que la Ville mette en place une vaste campagne d'information sur les modifications à la circulation à cet endroit.

19- Commémoration des événements du 31 octobre 2020

Le 31 octobre 2022, le CCVQ a souligné la commémoration des événements tragiques survenus en 2022 en déposant un message de soutien sur sa page Facebook

Ayant été invité par la Ville, le CCVQ a aussi participé aux cérémonies en hommage aux victimes en assistant au dévoilement d'une plaque commémorative pour les victimes de la tragédie. La plaque est installée sur la rue Ste-Anne en face de la place d'Armes.

20- Grands dossiers du CCVQ

Pour tous les grands dossiers, le site web fait le point sur leur déroulement et présente toutes les actions entreprises par le CCVQ:

- a) Chemin temporaire à la Citadelle de Québec sur le glacis de l'avenue Saint-Denis
- b) Circulation des véhicules bruyants
- c) Stationnement sur rue/zone débarcadère pour voiturier
- d) Jardin du Corps-de-Garde
- e) Mise en oeuvre du tourisme « autrement »
- f) Hébergement touristique collaboratif illégal
- g) Épicerie/marché fermier
- h) Îlot Charlevoix
- i) Zones Piétonnes dans le Vieux-Québec
- j) Amuseurs de rue et hauts-parleurs extérieurs
- k) Paysage sonore